

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة البليدة 1
Université Blida 1



Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Département de Biologie

Filière : Hydrobiologie marine et Continentale

Mémoire

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master 2 en :
Ecosystèmes aquatiques

Thème

Impact et analyse de la chaîne de valeur de la pêche artisanale

Thème proposé par Dr GUEDIOURA A. (USDBlida 1) et Mr MENNAD M. (CRNDPA, Tipaza)

Soutenu par :

Adda Abdelkader Nadjib

Devant le Jury :

Mme. BELMESKINE H.	Professeure (FSNV-UBLIDA1)	Présidente
M ^r GUEDIOURA. A	Maître de conférences A (FSNV-UBLIDA1)	Promoteur
M ^r MENNAD M.	Chercheur (CRNDPA, Tipaza)	Co-Promoteur
Mme MELOUANI M	Maître assistant A (FSNV-UBLIDA1)	Examinatrice

Le 25 /06 /2025

Abstract

This study explores the current dynamics of artisanal fishing in Algeria through an in-depth case study conducted at the port of El Djamila (Aïn Benian), west of Algiers. Using a qualitative approach that combines participant observation and interviews with sector stakeholders, the research examines the structure of the value chain, socio-economic challenges, and environmental pressures facing the sector.

The findings reveal deep structural vulnerabilities. Artisanal fishers face economic insecurity, limited access to basic infrastructure, dependence on informal intermediaries (commission agent), and weak institutional recognition. The value chain is characterized by power asymmetries, a lack of price transparency, and the growing dominance of recreational boating, which further marginalizes artisanal activities despite their crucial role in food security and coastal community cohesion.

The study also highlights the paradox of the Algerian fisheries sector: although the number of boats has increased, production has stagnated, revealing overcapitalization and growing pressure on already fragile marine resources. The absence of traceability, disorganized distribution networks, and price volatility contribute to systemic dysfunctions. Moreover, short-term strategies (such as importing fish from Tunisia or signing fishing agreements with Mauritania) appear insufficient in addressing the deeper governance and infrastructure issues.

This study advocates for a strategic shift toward better regulation of fishing effort, modernization of port infrastructure, inclusive governance involving fishers directly, and recognition of local knowledge. These measures are necessary to build a fairer, more sustainable, and resilient artisanal fishing sector in Algeria.

Keywords : Artisanal fisheries – Value chain – Socio-economic challenges – Environmental pressures – Sustainability

ملخص

تستكشف هذه الدراسة الديناميكيات الحالية للصيد التقليدي في الجزائر من خلال دراسة حالة معمقة أجريت في ميناء الجميلة (عين البنيان) غرب العاصمة الجزائر. من خلال اعتماد منهج نوعي يجمع بين الملاحظة بالمشاركة والمقابلات مع الفاعلين في القطاع، تتناول الدراسة بنية سلسلة القيمة، والتحديات الاجتماعية والاقتصادية، بالإضافة إلى الضغوط البيئية التي تواجه هذا القطاع. تكشف النتائج عن هشاشة هيكلية عميقة. يواجه الصيادون التقليديون أوضاعاً اقتصادية غير مستقرة، وصعوبات في الوصول إلى البنية التحتية الأساسية، واعتماداً كبيراً على الوسطاء غير الرسميين (الوسطاء/المندوبين)، مع ضعف في الاعتراف المؤسسي. كما تتسم سلسلة القيمة بعدم توازن القوى، وغياب الشفافية في تحديد الأسعار، وهيمنة متزايدة للأنشطة الترفيهية البحرية، مما يزيد من تهميش الصيد التقليدي رغم دوره الأساسي في الأمن الغذائي والتماسك المجتمعي في المناطق الساحلية. كما تسلط الدراسة الضوء على المفارقة في قطاع الصيد البحري الجزائري؛ فعلى الرغم من ارتفاع عدد القوارب، فإن الإنتاج لم يشهد زيادة تذكر، ما يعكس حالة من الإفراط في الاستثمار وزيادة الضغط على الموارد البحرية الهشة أصلاً. وتؤدي قلة التتبع، وفوضى في شبكات التوزيع، وتقلب الأسعار إلى خلل منهجي في القطاع. علاوة على ذلك، تبدو الاستراتيجيات القصيرة الأمد (مثل استيراد الأسماك من تونس أو توقيع اتفاقيات صيد مع موريتانيا) غير كافية لمعالجة المشكلات الأعمق المتعلقة بالحوكمة والبنية التحتية. تدعو هذه الدراسة إلى تحول استراتيجي يشمل تنظيم جهد الصيد بشكل أفضل، وتحديث البنية التحتية للموانئ، وتعزيز حوكمة شاملة تشرك الصيادين مباشرة، والاعتراف بالمعرفة المحلية. تُعد هذه الخطوات ضرورية لبناء قطاع صيد تقليدي أكثر عدالة واستدامة وقدرة على الصمود في الجزائر.

كلمات مفتاحية: الصيد التقليدي – سلسلة القيمة – التحديات الاجتماعية والاقتصادية – الضغوط البيئية – الاستدامة

Résumé

Ce travail explore les dynamiques actuelles de la pêche artisanale en Algérie à travers une étude de cas approfondie menée au port d'El Djamila (Aïn Benian), à l'ouest d'Alger. En adoptant une approche qualitative combinant des observations participantes et entretiens avec les acteurs du secteur, la recherche examine la structure de la chaîne de valeur, les défis socio-économiques ainsi que les pressions environnementales pesant sur le secteur.

Les résultats révèlent de profondes vulnérabilités structurelles. Les pêcheurs artisans sont confrontés à une précarité économique, à un accès limité aux infrastructures de base, à une dépendance vis-à-vis des intermédiaires informels (mandataires) et à une reconnaissance institutionnelle faible. La chaîne de valeur est marquée par des asymétries de pouvoir, un manque de transparence dans la fixation des prix, et une domination croissante de la plaisance, qui marginalise davantage les activités artisanales malgré leur rôle crucial dans la sécurité alimentaire et la cohésion des communautés littorales.

L'étude met également en lumière le paradoxe du secteur halieutique algérien. Alors que, le nombre de bateaux a augmenté, la production stagne, révélant une surcapitalisation et une pression croissante sur des ressources marines déjà fragilisées. L'absence de traçabilité, les réseaux de distribution désorganisés et la volatilité des prix contribuent aux dysfonctionnements systémiques. Par ailleurs, les stratégies de court terme (telles que l'importation de poisson depuis la Tunisie ou la signature d'accords de pêche avec la Mauritanie) apparaissent comme des réponses insuffisantes aux problèmes plus profonds de gouvernance et d'infrastructures.

Cette étude plaide pour un changement stratégique en faveur d'une meilleure régulation de l'effort de pêche, de la modernisation des infrastructures portuaires, d'une gouvernance inclusive impliquant directement les pêcheurs, et de la reconnaissance des savoirs locaux. Ces mesures sont nécessaires pour construire un secteur de la pêche artisanale plus équitable, durable et résilient en Algérie.

Mots-clés : Pêche artisanale – Chaîne de valeur – Enjeux socio-économiques – Pressions environnementales – Durabilité

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers Dieu, source infinie d'énergie et de force, qui m'a accompagné et soutenu tout au long de ce parcours.

Une reconnaissance toute particulière est adressée à mes deux encadreur, le Dr Guedioura A., Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie – Université Blida 1, et M. Mennad Moussa, chercheur confirmé au Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA) à Tipaza, pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Leur encadrement rigoureux, leur patience et la richesse de leurs conseils ont été essentiels à la conduite de ce travail à la fois scientifique et de terrain.

Je remercie également Mme Belmeskine H., Professeure à la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie – Université Blida 1, pour avoir accepté la présidence du jury.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Mme Melouani M., Maître-Assistante au sein de la même faculté, pour l'examen attentif de ce mémoire.

Ma reconnaissance va aussi à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette étude. Je pense tout particulièrement aux pêcheurs rencontrés, pour la richesse de leurs témoignages et leur disponibilité. Un merci chaleureux à Otamane, pour son aide précieuse dès les premiers instants, et à tonton Salah, dont le soutien a été inestimable sur le terrain.

Je termine en adressant mes remerciements à toute ma famille, en particulier à ma chère maman pour son soutien indéfectible, et à mon père, pour tous les allers-retours effectués afin de m'épauler dans cette aventure.

Ce mémoire est un hommage sincère à vous tous.

Merci à toutes et à tous, du fond du cœur

Sommaire

1. Introduction	1
2. Généralités	3
2.1. Définition de la pêche artisanale.....	3
2.2. Pratiques écologiques et enjeux environnementaux.....	4
2.3. Cadre institutionnel et vulnérabilités structurelles.....	5
3. Matériel et Méthodes	6
3.1. Zone d'étude	6
3.2. Recueil des données.....	6
4. Résultats.....	7
4.1. Enjeux de la pêche artisanale	8
4.2. Contexte et fonctionnement	10
4.2.1. Répartition des usages du port.....	10
4.2.2. État des infrastructures portuaires	12
4.3. Chaîne de valeur : problématiques et enjeux	13
4.3.1. Le système des mandataires.....	14
4.3.2. Processus vente et circuits régionaux	15
4.3.3. L'importation et les défis nationaux	16
4.3.4. Le paradoxe halieutique algérien.....	17
4.3.5. Hausse des prix et causes diverses	19
5. Discussion.....	23
6. Conclusion et perspectives.....	26
Références bibliographiques.....	28
Glossaire	29
Annexe	34

Liste des Figures

Figure 1	Vue satellitaire du port d’El Djamila	11
Figure 2	Plan d’aménagement du port d’El Djamila – 2004	12
Figure 3	Répartition des types de navires au port (2024).....	12
Figure 4	Schéma explicatif du marché de la pêche artisanale	14
Figure 5	Évolution de la flotte de pêche nationale (2010–2019).....	18
Figure 6	Évolution mensuelle du prix de l’allache (2021–2023)	20

Liste de tableaux

Tableau 1 : Évolution du nombre de navires, production halieutique et productivité (2001–2019).....	19
Tableau 2 : Évolution mensuelle du prix de l’allache (2021–2023)	22

1. Introduction

La pêche constitue depuis des millénaires une activité fondamentale pour de nombreuses civilisations côtières à travers le monde. Elle occupe une place cruciale dans les systèmes alimentaires, les économies locales et la culture des communautés maritimes. À l'échelle mondiale, elle représente une source essentielle de protéines animales, notamment dans les pays en développement où elle contribue de manière significative à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté (FAO, 2020). Selon la FAO (2022), plus de 3,3 milliards de personnes tirent aujourd'hui au moins 20 % de leurs apports en protéines animales des produits de la pêche.

La pêche, dans son sens le plus large, englobe l'ensemble des activités de capture ou de production d'organismes aquatiques à des fins commerciales, récréatives ou de subsistance, et se divise généralement entre pêche industrielle, orientée vers des marchés globaux, et pêche artisanale, plus ancrée dans des dynamiques locales et caractérisée par des techniques à faible impact et un ancrage communautaire fort (Béné et al., 2007).

Bien au-delà de ses apports alimentaires, la pêche contribue à l'économie mondiale à hauteur de plus de 400 milliards de dollars par an (World Bank, 2017) et emploie directement ou indirectement près de 60 millions de personnes (FAO, 2020). Elle joue un rôle majeur dans la cohésion sociale des communautés littorales, la transmission des savoirs locaux et l'affirmation des identités culturelles (Jentoft & Chuenpagdee, 2009), s'imposant ainsi comme un levier stratégique pour un développement durable des zones côtières.

Toutefois, la durabilité de la pêche mondiale est aujourd'hui menacée par la surpêche, le changement climatique, la pollution marine et la dégradation des habitats, autant de facteurs qui pèsent lourdement sur les stocks halieutiques, plus de 35 % étant exploités à un niveau biologiquement non durable (FAO, 2022 ; Pauly & Zeller, 2016).

Dans ce contexte de crise, la pêche artisanale apparaît comme un modèle alternatif à valoriser, conciliant exploitation raisonnée et préservation des ressources, avec une forte insertion dans les écosystèmes et les tissus sociaux locaux (Chuenpagdee et al., 2006). En ce sens, elle s'aligne sur les objectifs de durabilité portés par l'Agenda 2030 des Nations unies (ONU, 2015).

En Algérie, malgré son rôle fondamental dans la sécurité alimentaire, l'emploi et la vitalité économique des zones côtières, la pêche artisanale fait face à des contraintes structurelles et conjoncturelles persistantes : instabilité des revenus, précarité des conditions de travail, accès inégal aux ressources et aux infrastructures, et forte dépendance à des circuits de commercialisation informels, souvent opaques. Cette situation se traduit par une déconnexion marquée entre le prix payé au producteur et celui acquitté par le consommateur final, engendrant des tensions économiques et sociales.

Cette étude a pour objectif d'interroger en profondeur les réalités contemporaines de la pêche artisanale à El Djamila (Aïn Benian), un port situé à l'ouest d'Alger. Elle s'appuie sur une analyse des pratiques halieutiques, des circuits de commercialisation et des dynamiques socio-économiques des acteurs impliqués. Elle cherche à comprendre les mécanismes de création et de répartition de la valeur tout au long

de la chaîne de la pêche artisanale, depuis l'acte de pêche jusqu'à la consommation finale. Ce travail vise également à mettre en lumière le savoir-faire des pêcheurs artisans, à documenter leurs revendications et à proposer des pistes d'action en faveur d'une organisation plus équitable, plus visible et plus durable de la pêche artisanale en Algérie.

2. Généralités

2.1. Définition de la pêche artisanale

La pêche artisanale en Algérie se définit comme une activité halieutique exercée à petite échelle, caractérisée par l'utilisation d'engins de pêche dits "passifs" et sélectifs (filets maillants, palangres de fond et de surface, casiers), opérant exclusivement dans les eaux territoriales, généralement à moins de 6 milles nautiques du rivage (Mennad, 2016). Cette forme de pêche mobilise des embarcations de petite taille, d'une longueur variant entre 4 et 12 mètres (Mennad, 2016), souvent faiblement motorisées, et mises en œuvre par de petits équipages constitués de deux à huit personnes. Dans la majorité des cas, le patron-pêcheur est également propriétaire du navire, ce qui renforce le caractère familial, intergénérationnel et local de l'activité (Ferroukhi, 2016).

Bien que sa contribution à la production halieutique nationale reste modeste (environ 6 % des volumes débarqués selon les données du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques) (DGPA, 2018), la pêche artisanale revêt une importance stratégique à plusieurs niveaux. Elle constitue une source essentielle d'emploi et de revenus pour les communautés côtières, générant plus de 20 000 emplois directs (Mennad, 2016) et jusqu'à 100 000 emplois indirects (DGPA, 2018). Elle joue également un rôle clé dans la sécurité alimentaire locale, en assurant un approvisionnement régulier en poisson frais à destination des marchés de proximité (Ferroukhi, 2016).

La consommation des produits de la mer en Algérie présente des caractéristiques spécifiques, influencées par la disponibilité des ressources halieutiques, les habitudes alimentaires et les dynamiques socio-économiques (Meddahi, 2017). Selon les données récentes issues des rapports nationaux et des bases de données internationales, la production halieutique algérienne oscille entre 100 000 et 110 000 tonnes par an, alors que la demande nationale est estimée à près de 200 000 tonnes, créant ainsi un déficit structurel comblé en partie par les importations. La consommation annuelle moyenne par habitant demeure faible, autour de 2 à 4,6 kg, bien en deçà de la moyenne mondiale qui avoisine 20 kg par habitant et par an (Meddahi, 2017).

Les espèces les plus consommées sont majoritairement des poissons pélagiques, en particulier la sardine (*Sardina pilchardus*), qui représente jusqu'à 62% de la consommation nationale selon certaines enquêtes régionales (Meddahi, 2017). L'anchois (*Engraulis encrasicolus*) et le maquereau (*Scomber scombrus*) occupent également une place importante dans l'alimentation, notamment dans les zones côtières où leur accessibilité et leur prix relativement bas favorisent leur popularité. Les espèces issues de l'aquaculture, telles que le tilapia (*Oreochromis niloticus*), la dorade (*Sparus aurata*) et le loup de mer (*Dicentrarchus labrax*), commencent à s'imposer sur le marché, bien que leur part reste marginale par rapport aux captures marines traditionnelles (Meddahi, 2017).

2.2. Pratiques écologiques et enjeux environnementaux

Sur le plan écologique, cette pêche à faible impact énergétique et à faible taux de rejet permet une exploitation sélective, avec des prises accessoires nettement inférieures à celles des pêcheries industrielles. Les sorties en mer, de courte durée, et l'échelle réduite des opérations favorisent une moindre perturbation des habitats marins (Djenane, 2021). Dans une Méditerranée surexploitée, elle représente un levier potentiel pour la durabilité des écosystèmes côtiers.

Au-delà de son faible impact énergétique, la pêche artisanale joue également un rôle clé dans la préservation de la biodiversité marine. En mobilisant des techniques de pêche dites « passives » et sélectives, elle limite les captures accidentelles, les rejets en mer et la pression sur les espèces non commerciales. Contrairement aux pratiques industrielles comme le chalutage de fond, responsables de la destruction des habitats benthiques, la pêche artisanale opère à petite échelle et respecte davantage les équilibres écologiques locaux (Djenane, 2021). Des recherches montrent que certaines zones exploitées de manière artisanale en Méditerranée présentent une diversité biologique supérieure, notamment en termes d'espèces benthiques et pélagiques, ce qui témoigne de leur résilience écologique (Kassara et al., 2019). L'importance de cette biodiversité est particulièrement marquée sur le plateau continental algérien, qui abrite plus de 1 640 espèces marines, un chiffre supérieur à celui observé dans la mer Égée ou la mer du Nord (Dauvin et al., 2013). La pêche artisanale, si elle est durablement encadrée, peut donc participer activement au maintien de cette richesse écologique, en tant que vecteur de conservation fonctionnelle dans des écosystèmes soumis à de fortes pressions anthropiques.

2.3. Cadre institutionnel et vulnérabilités structurelles

L'absence de données précises sur les captures, due notamment à une flotte artisanale en partie non immatriculée (plus de 10 000 embarcations estimées) (Ferroukhi, 2016), rend difficile la mise en œuvre d'une gestion écosystémique efficace. La période postindépendance a vu émerger des politiques de réappropriation, d'abord par des formes de collectivisation, puis par une libéralisation progressive dans les années 1980-1990, qui a permis l'essor d'un tissu d'acteurs autonomes mais exposés à des vulnérabilités économiques croissantes (Ferroukhi, 2016).

Le cadre réglementaire repose principalement sur la loi n°01-11 du 3 juillet 2001 portant Code de la pêche et de l'aquaculture, qui encadre les conditions d'exploitation, les règles d'hygiène, de sécurité et de protection des ressources. Malgré une volonté de modernisation à travers la Stratégie Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture, l'application sur le terrain reste inégale, en raison d'un déficit d'accompagnement institutionnel, d'un manque de coordination entre les services déconcentrés de l'État et d'une faible implication des pêcheurs dans les dispositifs de gestion (Khellaf, 2020).

L'Algérie est également engagée dans plusieurs instruments internationaux, dont le Code de conduite pour une pêche responsable (FAO, 1995) et les Directives volontaires pour la durabilité de la pêche artisanale (FAO, 2014), qui appellent à garantir la justice sociale, la préservation des écosystèmes, la sécurité alimentaire et la participation des communautés (Ferroukhi, 2016). Leur transposition demeure partielle, en raison d'une faible intégration institutionnelle et d'un écart persistant entre normes officielles et pratiques locales (Khellaf, 2020). Les défis actuels ne relèvent pas uniquement de la gouvernance. Le changement climatique affecte profondément les dynamiques océaniques : hausse des températures de surface, acidification des eaux, modification des courants et déplacement géographique des espèces commerciales (Djenane, 2021). Ces perturbations déstabilisent les cycles de pêche traditionnels et réduisent la rentabilité des sorties en mer. La pollution plastique constitue un autre fléau : dégradation des engins, mortalité des espèces marines, altération de la qualité des captures, et risque sanitaire pour les consommateurs (Djenane, 2021).

La pression sur les zones littorales s'intensifie sous l'effet de multiples usages concurrents : urbanisation, tourisme balnéaire, aquaculture industrielle, exploitation énergétique, création de zones marines protégées. Ces transformations réduisent l'espace disponible pour les pêcheurs artisans, provoquent des conflits d'usage non régulés (Mennad, 2016), et alimentent un sentiment d'exclusion (Benhamou, 2015).

La pêche artisanale, bien que marginale dans les statistiques nationales, joue un rôle déterminant dans les équilibres socio-écologiques du littoral algérien. Sa reconnaissance comme activité durable, créatrice de valeur et gardienne d'un patrimoine immatériel exige des politiques publiques plus inclusives, fondées sur une gestion participative, des investissements ciblés et une intégration plus cohérente des recommandations internationales (Ferroukhi, 2016). Ce n'est qu'en conciliant justice sociale, viabilité économique et préservation des écosystèmes que cette activité pourra maintenir sa place dans les paysages côtiers méditerranéens de demain.

3. Matériel et Méthodes

3.1. Zone d'étude

La présente étude a été menée au port d'El Djamila, anciennement appelé "La Madrague", situé sur la côte algéroise, dans la commune d'Aïn Benian, à proximité immédiate de la capitale Alger. Ce port occupe une position stratégique à l'interface entre l'espace urbain dense et l'environnement marin, ce qui en fait un lieu privilégié d'observation des dynamiques socio-économiques liées à la pêche artisanale (Rabehi & Rahal, 2011). Construit au début du XXe siècle sous l'administration coloniale française, le port tire son nom de la madrague, une technique traditionnelle de pêche au thon rouge fondée sur l'utilisation de filets fixes (Rabehi & Rahal, 2011). Le port a ainsi connu une évolution marquée par une hybridation des pratiques, combinant savoir-faire traditionnels et mutations contemporaines liées à l'urbanisation et à la restructuration du secteur de la pêche (Rabehi & Rahal, 2011).

Aujourd'hui, le port d'El Djamila constitue un point névralgique pour l'activité de pêche artisanale dans la région, avec une diversité d'acteurs et de pratiques qui en font un terrain particulièrement riche pour une enquête ethnographique approfondie. Ce terrain d'étude s'étend également à ses environs immédiats, jusqu'aux marchés urbains d'Alger et de Blida, afin de saisir l'ensemble du circuit de commercialisation et de distribution du poisson artisanal. Cette extension territoriale permet d'appréhender les relations entre les lieux de production et de consommation dans une perspective systémique.

3.2. Recueil des données

La stratégie méthodologique adoptée repose sur une approche qualitative centrée sur l'immersion de longue durée et la production de données empiriques. L'enquête de terrain a été conduite au cours des mois d'avril et mai au port d'El Djamila, mobilisant plusieurs techniques complémentaires : entretiens audio, observation participante et analyse documentaire.

Un total d'environ trente entretiens a été réalisé auprès d'un échantillon diversifié d'acteurs, incluant des pêcheurs artisans de différentes générations, des mareyeurs, des commerçants engagés dans la première vente, des représentants des autorités portuaires, ainsi que des consommateurs réguliers. Ces entretiens ont permis de recueillir des récits de trajectoires professionnelles, de stratégies économiques, de représentations des contraintes du métier, et d'enjeux de pouvoir au sein de la filière.

Parallèlement, une observation directe et multisituée des activités portuaires a été menée selon plusieurs modalités : d'abord à travers une présence régulière lors des journées ordinaires des pêcheurs au port d'El Djamila ; ensuite par l'observation nocturne des opérations de déchargement à la criée de la pêcherie centrale d'Alger, où les activités se concentrent après le retour des embarcations en fin de nuit ; enfin, une sortie en mer a été effectuée aux côtés d'une équipe de pêcheurs, permettant une immersion complète dans les pratiques embarquées, les rythmes du travail en mer et les relations sociales au sein de l'équipage. Cette immersion prolongée a permis de saisir la matérialité des pratiques professionnelles, les logiques relationnelles à l'œuvre sur le port, ainsi que les temporalités propres à la pêche artisanale, souvent calquées sur des rythmes nocturnes ou semi-nocturnes.

L'analyse a été enrichie par un corpus documentaire composé de rapports institutionnels (notamment ceux du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques), de données statistiques locales, d'études de marché et de publications académiques. Une attention particulière a été portée aux travaux menés dans d'autres contextes méditerranéens, notamment en Tunisie, afin de nourrir une perspective comparative sur les dynamiques socio-économiques et les transformations contemporaines des économies halieutiques artisanales.

4. Résultats

4.1. Enjeux de la pêche artisanale

La pêche artisanale en Algérie se situe au croisement de multiples enjeux, à la fois sociaux, économiques et environnementaux. Malgré son rôle fondamental dans l'approvisionnement local en produits de la mer, la cohésion des communautés littorales et la préservation des écosystèmes côtiers, elle demeure un secteur structurellement vulnérable, souvent négligé dans les politiques publiques et sous-estimé dans les stratégies de développement maritime.

Sur le plan socio-économique, les données disponibles mettent en évidence une dépendance marquée des acteurs à cette activité unique : 92 % des pêcheurs n'exercent aucune autre profession, ce qui les rend particulièrement exposés aux aléas climatiques, économiques et réglementaires. À cela s'ajoute un faible niveau d'instruction (67 % n'ont pas dépassé le cycle moyen) qui limite l'accès à l'information, aux droits sociaux et aux opportunités de reconversion. Ce profil révèle une fragilité manifeste, exacerbée par l'absence de représentation institutionnelle solide et de dispositifs de protection sociale adaptés. Beaucoup de pêcheurs sont exclus des mécanismes d'assurance maladie, de retraite ou d'indemnisation lors des périodes d'arrêt biologique. Dans certains ports, des professionnels ayant passé plus de trente ans en mer ne perçoivent toujours aucune retraite décente, certains touchant moins de 15 000 DA par mois, un montant dérisoire au regard des risques encourus et de la pénibilité du métier.

Les témoignages recueillis sur le terrain illustrent par ailleurs une transition brutale entre deux modèles de formation. Historiquement, le métier s'apprenait par l'immersion et la transmission orale : observation, répétition, socialisation embarquée. Aujourd'hui, cette logique est concurrencée par un processus de professionnalisation formelle, reposant sur des stages, des diplômes et des formations théoriques, souvent jugés déconnectés des réalités maritimes. Cette évolution engendre une fracture intergénérationnelle : d'un côté, les savoirs empiriques des anciens, porteurs d'une connaissance fine des milieux marins ; de l'autre, une norme administrative qui tend à marginaliser ces savoirs au profit de standards uniformisés.

Sur le plan écologique, les constats sont convergents et alarmants. Les pêcheurs constatent une raréfaction des espèces emblématiques telles que le thon, la sardine ou l'espadon, une dégradation accélérée des habitats marins, et une prolifération des pratiques illégales : pêche hors saison, usage de filets interdits, maquillage des espèces par l'usage de noms fictifs comme le "petit Rougier". Le réchauffement climatique accentue cette crise, provoquant la migration des bancs de poissons vers des zones plus profondes et plus froides, inaccessibles aux embarcations artisanales en raison de leur faible autonomie et de leur vulnérabilité technique.

La pollution marine, notamment due aux rejets industriels (métallurgie, plastiques, produits chimiques) et à l'absence de systèmes de collecte des déchets, aggrave la situation. Dans plusieurs ports, l'eau est impropre au nettoyage des filets, ou même à l'entretien des bateaux, faute d'accès à l'eau courante et à l'électricité, alors même que les pêcheurs s'acquittent régulièrement de leurs redevances portuaires.

Parmi les menaces directes qui pèsent sur les pêcheurs artisans, la présence de grands navires commerciaux ou industriels représente un danger croissant. La mer est de plus en plus encombrée par des cargos,

pétroliers, porte-conteneurs et navires-usines qui croisent à proximité des côtes, parfois à grande vitesse et sans tenir compte des petites embarcations de pêche artisanale. Ces géants des mers, endommagent régulièrement les filets, les casiers et même les embarcations. Les incidents de ce type ne sont pas rares : des chaluts arrachés, des bouées écrasées, des bateaux déséquilibrés par la houle provoquée. Les pertes économiques pour les pêcheurs sont importantes, et aucune indemnisation n'est prévue, faute de mécanismes clairs de responsabilité en cas de dommages.

Ce phénomène est devenu si fréquent qu'il est aujourd'hui documenté par les pêcheurs eux-mêmes, qui utilisent les réseaux sociaux comme « TikTok » pour alerter l'opinion. Plusieurs vidéos circulent, montrant des cargos passant à quelques mètres seulement des petites barques, ou des pêcheurs remontant à bord des filets totalement déchirés ou inutilisables. Ces images, souvent filmées en direct, témoignent d'une réalité quotidienne ignorée des autorités : celle d'une mer où les plus modestes doivent se battre pour survivre face aux mastodontes de la mondialisation. Certains témoignages font état de situations de panique en pleine mer, où les pêcheurs doivent couper leurs lignes ou fuir précipitamment pour éviter une collision.

Face à cette insécurité croissante, les pêcheurs réclament une régulation stricte de la navigation en zone côtière, la délimitation claire des zones réservées à la pêche artisanale, et l'installation de dispositifs de signalement visibles à bord des embarcations. En l'absence de réponse institutionnelle, ils n'ont souvent d'autre choix que de documenter eux-mêmes les abus, espérant qu'une prise de conscience collective pousse à l'action.

Sur le plan économique, le déséquilibre de la chaîne de valeur est criant. Les pêcheurs sont souvent contraints de vendre leur production à des mandataires. Ces derniers, parfois bailleurs de fonds, avancent les frais d'expédition ou fournissent le matériel, mais captent l'essentiel de la plus-value, laissant les pêcheurs dans une forme de dépendance économique quasi-féodale. Des cas sont rapportés où des pêcheurs ont perdu la propriété de leur embarcation au profit de ces mandataires, en raison de dettes cumulées sur plusieurs saisons. Les dispositifs publics d'aide à l'emploi, notamment via l'ANSEJ, ont eu un effet paradoxal. En facilitant l'acquisition de nouvelles embarcations sans évaluer les capacités de régénération des ressources halieutiques, ces programmes ont conduit à une surcapitalisation du secteur. Dans certains ports, le nombre de bateaux a triplé en moins de dix ans, sans que les captures n'augmentent proportionnellement. Conséquence directe : plus de pêcheurs pour une ressource en déclin, une concurrence accrue, et une baisse drastique des revenus individuels.

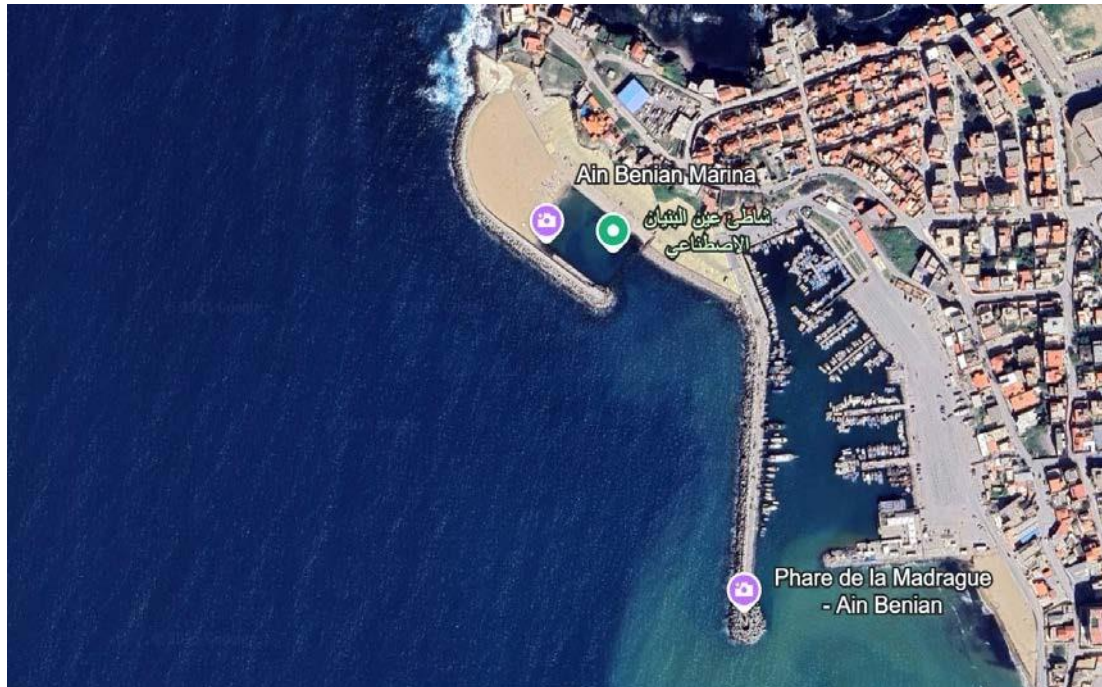
La dimension sociale de cette précarité est profonde. Le statut du "Bahri" (matelot) reste flou, souvent non reconnu officiellement. Le métier, autrefois perçu avec respect, perd son prestige, tandis que les pêcheurs font l'objet d'une stigmatisation croissante. Pour survivre, beaucoup adoptent des stratégies d'appoint, comme le cumul de petits boulots saisonniers (maçonnerie par exemple) pendant les arrêts biologiques. Certains travaillent plusieurs mois sans être rémunérés, et les aides sociales familiales (comme les allocations pour enfants) restent insuffisantes pour compenser les pertes.

L'absence de réformes structurelles engendre un sentiment d'abandon, de désespoir et de colère contenue. Les règles sont floues, mal appliquées, et parfois manipulées au profit d'intérêts particuliers. Face à cela, de nombreux professionnels appellent à une refonte en profondeur du système : fondée sur des données scientifiques fiables, un encadrement juste et transparent du marché, et une protection renforcée du patrimoine maritime, à travers une gouvernance plus inclusive, centrée sur les réalités du terrain.

4.2. Contexte et fonctionnement

4.2.1. Répartition des usages du port

Le port de Djemila (**Fig. 1**) a fait l'objet d'un projet de réaménagement majeur initié en 1995 par le Laboratoire d'Études Maritimes (L.E.M.), dont la concrétisation a débuté en 2004 (**Fig. 2**) sous la supervision de la Direction des Travaux Publics (DTP) d'Alger, ce projet visait à renforcer l'infrastructure portuaire en dotant la région d'équipements adaptés aux activités halieutiques et de plaisance.



**Figure 1 : Vue satellitaire du port d'El Djemila
(Google earth)**

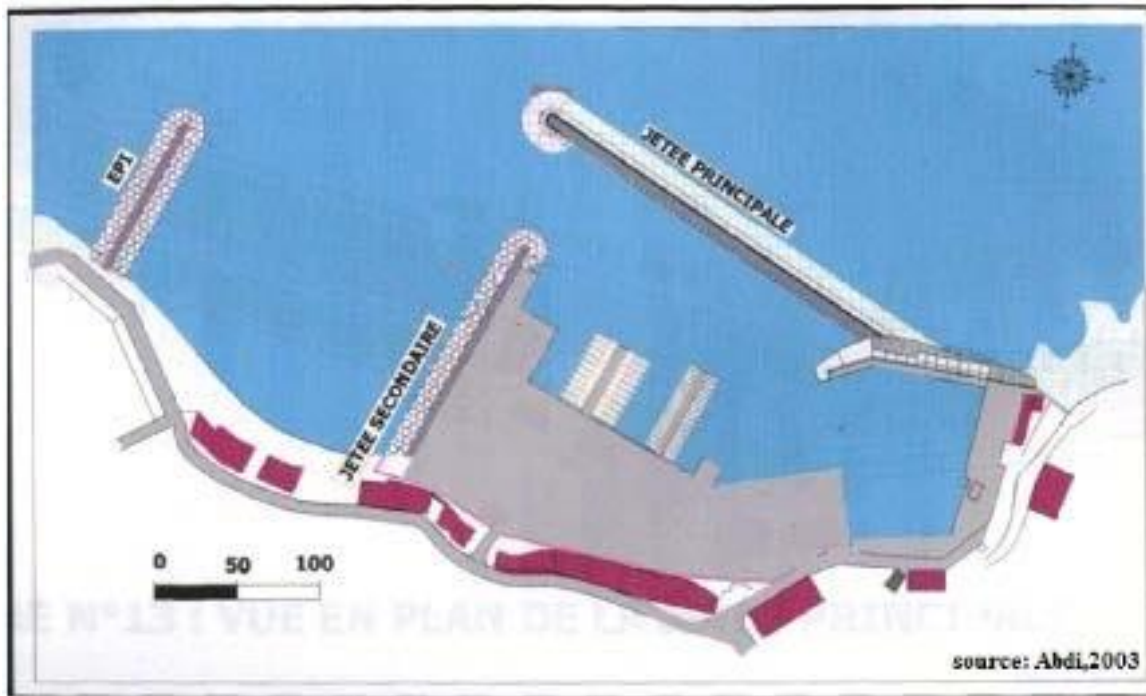


Figure 2 : Plan d'aménagement du port d'El Djamil – 2004 (DPA)

Ce cadre infrastructurel réaménagé n'a cependant pas permis de rééquilibrer les usages fonctionnels du port. En Mai 2025, à l'occasion d'une nouvelle phase de rénovation d'une durée de 11 mois, un constat s'impose : le port est aujourd'hui dominé par la plaisance (**Fig. 3**), qui représente 89,4 % des 462 embarcations recensées (soit 413 unités), contre seulement 10,6 % pour la pêche professionnelle (49 unités, dont 11 chalutiers, 2 sardiniers et 36 embarcations de petits métiers). Cette asymétrie fonctionnelle, renforcée par la proximité d'Alger et l'essor des pratiques récréatives, traduit une réorientation implicite des politiques portuaires au détriment des besoins des communautés de pêcheurs.

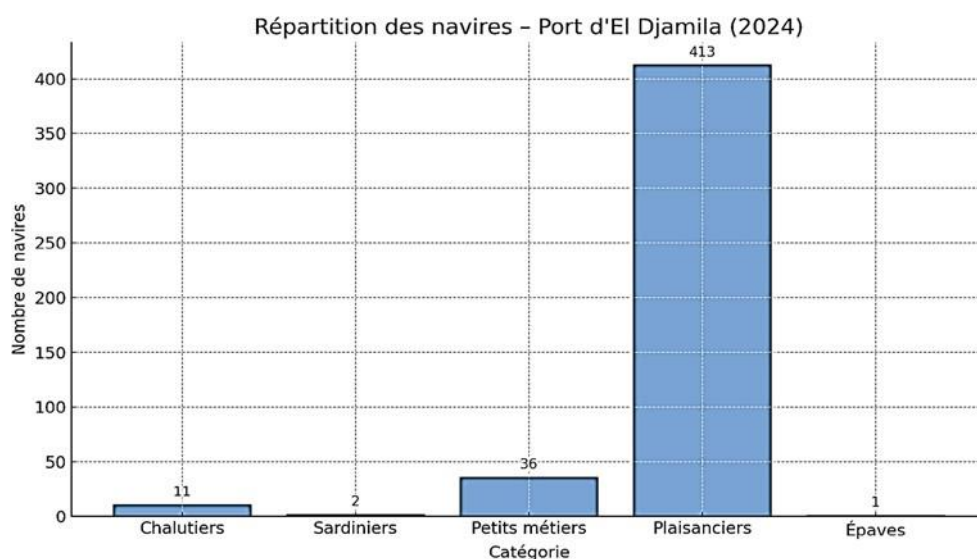


Figure 3 : Répartition des types de navires au port d'El Djamila (2024)

La flotte halieutique, bien que numériquement marginale, présente une hétérogénéité technique révélatrice des pratiques locales. Les chalutiers opèrent sur les fonds marins et relèvent d'une logique semi-industrielle, tandis que les sardiniers visent les espèces pélagiques, souvent pour l'approvisionnement du marché local. Cependant, les petits métiers dominent en proportion (73,5 % de la flotte de pêche) et constituent le cœur de la pêche artisanale côtière. Cette catégorie mobilise une gamme d'engins diversifiés : filets maillants (GN), trémails (GTR), palangres (TL), et filets dérivants. Ces techniques, en grande partie passives et sélectives, témoignent d'un savoir-faire local et d'une forte résilience adaptative face à la variabilité des écosystèmes côtiers.

Cette coexistence entre pêche artisanale et plaisance dans un espace portuaire restreint et densément urbanisé engendre des conflits d'usage, accentuant la vulnérabilité des petits pêcheurs. L'absence de zonage fonctionnel clair et de dispositifs de gouvernance participative aggrave les tensions socio-territoriales, dans un contexte de raréfaction des ressources halieutiques et de pression touristique croissante. Dès lors, il devient indispensable d'interroger les logiques d'aménagement portuaire à l'aune d'une gestion intégrée et durable des zones côtières, afin de garantir l'équité d'accès aux infrastructures, la protection des écosystèmes marins et la pérennité des activités halieutiques artisanales.

4.2.2. État des infrastructures portuaires

L'infrastructure actuelle du port demeure affectée par des insuffisances structurelles significatives. L'absence d'équipements indispensables (notamment un réseau électrique fiable, un approvisionnement en eau potable, une unité de production de glace) limite fortement la capacité de valorisation locale des captures halieutiques. De surcroît, la cale de halage reste dépourvue de moyens de levage appropriés, alors que les pêcheurs s'acquittent régulièrement de leurs redevances sans que les services correspondants ne

leur soient effectivement fournis. Ces dysfonctionnements s'accompagnent de nombreux témoignages attestant d'une marginalisation systémique des acteurs professionnels de la pêche, suggérant une stratégie manifeste des gestionnaires visant à orienter le port vers une fonction essentiellement récréative.

D'un point de vue économique, la majorité des transactions commerciales relatives aux produits de la pêche s'effectue par l'intermédiaire d'opérateurs qui exercent un contrôle quasi exclusif sur les flottilles présentes dans le port. Parallèlement, une part non négligeable des marchandises circule via des circuits parallèles informels, échappant ainsi aux filières officielles de commercialisation.

4.3. Chaîne de valeur : problématiques et enjeux observés

4.3.1. Le système des mandataires

L'organisation du marché halieutique dans le contexte de la pêche artisanale méditerranéenne repose, dans plusieurs ports algériens, sur un système informel mais structurant : celui des mandataires. Ce dispositif repose sur une relation économique tripartite entre le pêcheur, le mandataire (parfois désigné comme sponsor ou investisseur local), et le marché. Le mandataire, selon les données empiriques recueillies auprès d'acteurs de terrain, finance les campagnes de pêche, fournit le matériel nécessaire (carburant, filets, appâts), puis se réserve un droit de premier acheteur sur l'ensemble de la capture réalisée. Il agit dès lors comme un opérateur monopolistique, exerçant un contrôle simultané sur les intrants productifs et les canaux de commercialisation. Cette configuration produit une asymétrie de pouvoir marquée et pose plusieurs problèmes économiques structurels.

Sur le plan de la gouvernance économique, le mandataire occupe une position de centralité qui court-circuite en pratique les mécanismes de régulation concurrentielle. Officiellement, il est censé respecter les prix indicatifs fixés par l'État, mais dans les faits, ces barèmes servent davantage de prétexte que de véritable cadre. Les prix d'achat sont souvent décidés unilatéralement, sans réelle prise en compte des conditions du marché, de la qualité de la ressource ou des coûts réels de production. L'absence de bourse aux prix ou d'indicateurs publics de référence renforce l'opacité de ces transactions. Dans ce contexte, le pêcheur se trouve structurellement désavantagé. Cette situation est d'autant plus critique que beaucoup sont endettés auprès de leur mandataire, qui avance les frais nécessaires à chaque sortie en mer. Lorsqu'un pêcheur ne peut rembourser ses avances, cela peut entraîner la confiscation partielle, voire totale, de son capital productif (notamment le bateau) au profit du mandataire. Ce rapport asymétrique s'apparente alors à une forme contemporaine de servage par dette.

Ce système (**Fig. 4**) compromet également la formation de circuits économiques autonomes pour les pêcheurs artisanaux, en bloquant leur accès à la vente directe ou à des circuits alternatifs de valorisation, tels que les marchés locaux, les coopératives ou la restauration. L'absence de structures de mise en marché gérées par les pêcheurs eux-mêmes comme des criées publiques transparentes, des sociétés de mutualisation ou des plateformes numériques coopératives favorise la reproduction du modèle intermédiaire. Il en résulte une captation disproportionnée de la valeur ajoutée par les mandataires, au détriment de ceux qui supportent la plus grande part du risque économique et environnemental, à savoir les marins-pêcheurs.

D'un point de vue macroéconomique, ce mode de fonctionnement renforce la vulnérabilité du secteur. En faussant les signaux du marché (prix, rareté, qualité), il empêche une allocation optimale des ressources halieutiques et décourage l'investissement dans des pratiques durables. Par ailleurs, la concentration du pouvoir économique entre les mains de quelques mandataires locaux reproduit des logiques clientélistes. Dans ce schéma, l'accès aux ressources et aux débouchés repose sur des réseaux informels, souvent opaques, plutôt que sur des critères de performance, de durabilité ou de transparence.

Ce verrouillage du marché par les mandataires constitue également un facteur aggravant des conflits d'intérêts au sein de la filière. En conditionnant la réussite économique des pêcheurs à leur insertion dans des réseaux de dépendance, il exacerbe les tensions interprofessionnelles et fragilise toute tentative d'organisation collective autonome. Les conflits ne se limitent pas aux différends entre pêcheurs et mandataires. Ils traversent aussi les relations entre différentes pratiques de pêche (thonniers, spadonniers, petits fileyeurs), chaque groupe accusant l'autre de déstabiliser le marché ou de surexploiter les ressources. Dans ce contexte, l'absence d'instances représentatives légitimes et d'espaces de médiation institutionnelle empêche la résolution de ces antagonismes.

Ce mode de structuration du marché contribue à déconnecter les prix des produits halieutiques des logiques biologiques et écologiques. La rareté de certaines espèces n'induit pas systématiquement une valorisation accrue sur le marché, comme le montre l'exemple évoqué par certains pêcheurs à propos de la baisse du prix de la dorade, en dépit d'une raréfaction notable. Cette déconnexion nuit à l'incitation économique à la préservation des ressources et accentue la pression sur les stocks halieutiques déjà fragilisés.

ORGANISATION DU MARCHÉ HALIEUTIQUE DANS LA PÊCHE ARTISANALE MÉDITERRANÉENNE

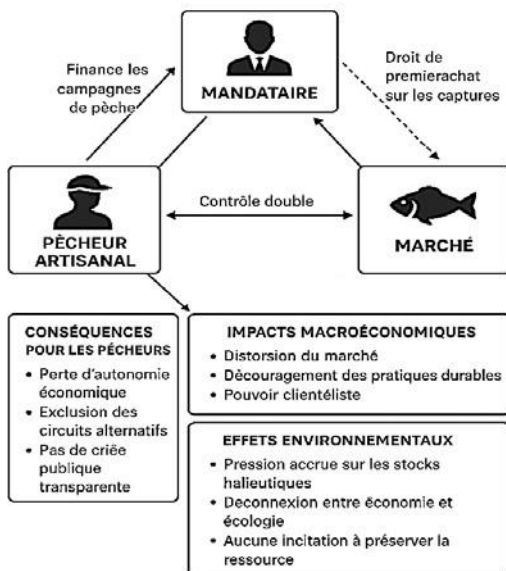


Figure 4 : Schéma explicatif du marché de la pêche artisanale en Algérie

4.3.2. Processus vente et Circuits de distribution régionale

L'étude des pratiques post-débarquements au sein des filières de pêche artisanale revêt un intérêt majeur pour la compréhension des interactions économiques, sociales et environnementales qui conditionnent ces secteurs stratégiques.

Dans ce cadre, une enquête de terrain a été conduite le 22 avril au port d'El Djamila, afin d'observer les modalités pratiques de gestion post-débarquement et de commercialisation dans la filière artisanale locale. Après une sortie en mer, les unités de pêche accostent pour procéder au déchargement des captures, qui sont ensuite transférées vers la pêcherie centrale (Alger), lieu de commercialisation. Théoriquement, les transactions s'organisent sous forme d'enchères publiques supervisées par des agents de la direction de la pêche de la wilaya d'Alger, lesquels établissent des grilles tarifaires basées sur l'évaluation combinée de l'offre et de la demande.

Cette observation a mis en lumière plusieurs dysfonctionnements majeurs. D'abord, le mécanisme de fixation des prix reste largement opaque. Par exemple, le merlan (*Merlangius merlangus*), dont le prix officiel était compris entre 2800 et 3200 dinars algériens par kilogramme lors de l'observation, présente une rareté saisonnière attribuée à sa migration vers des eaux plus profondes et plus froides. Pourtant, aucun cadre explicite ne justifie la fourchette tarifaire observée, ce qui soulève des questions quant à la validité des critères économiques ou biologiques employés.

Par ailleurs, l'absence d'un système automatisé de traçabilité compromet la gestion rigoureuse des flux halieutiques. Les transactions, réalisées manuellement, ne bénéficient pas d'outils numériques centralisant les données relatives aux volumes débarqués, aux espèces, à leur provenance, ni aux variations quotidiennes des prix. Cette lacune favorise une forte vulnérabilité à des dérives spéculatives, à l'informalité et à une désorganisation progressive du marché.

Un phénomène préoccupant est apparu dès le lendemain de l'observation initiale, avec une augmentation brutale d'environ 50 % des prix sur certains produits, en l'absence de mécanismes régulateurs efficaces. Ce contexte révèle un cadre normatif instable dans lequel pêcheurs, grossistes et détaillants évoluent sans contrôle suffisant. Les horaires de vente, souvent très matinaux ou tardifs, compliquent toute intervention administrative ou sanitaire, tandis que la rapidité d'écoulement de la marchandise, sans garantie de traçabilité ni de conformité, menace non seulement la régulation du marché, mais également la durabilité des ressources halieutiques.

Une extension de cette analyse a été réalisée dans la wilaya de Blida, notamment sur les marchés de gros de Bab Sabbt. Les prix y étaient supérieurs d'environ 50 % à ceux relevés à Alger. En outre, dans des communes périphériques telle que Mouzaïa, des vendeurs informels exposaient leurs produits en plein air, pratiquant des tarifs souvent excessifs et échappant à tout contrôle réglementaire. Ces observations confirment l'existence d'un marché dual : un marché formel organisé mais déficient, et un marché informel anarchique contournant les circuits institutionnels, fragilisant l'ensemble de la chaîne de valeur.

Cette situation traduit une absence criante de mécanismes de régulation efficaces à plusieurs niveaux : un déficit de contrôle institutionnel, l'inexistence d'un système numérique de suivi des lots, et la marginalisation des dispositifs de traçabilité pourtant prévus par la réglementation. La conséquence directe est une rupture du lien entre produit et origine, rendant impossible la remontée jusqu'à la méthode de

capture, la provenance géographique ou la conformité aux quotas et saisons de pêche. Ce constat compromet la gestion durable de la ressource, affaiblit la qualité des données statistiques nationales et mine la confiance des consommateurs.

À l'échelle euro-méditerranéenne, certains modèles peuvent inspirer des pistes d'amélioration. Par exemple, en Espagne, les « Lonjas » (marchés de gros portuaires) assurent un haut degré de transparence grâce à l'utilisation d'enchères électroniques, à l'étiquetage systématique des lots, et à l'intégration avec le système européen TRACES.

4.3.3. L'importation comme réponse aux défis nationaux

L'Algérie, pays riverain de la Méditerranée doté d'un littoral de 1 622 kilomètres et d'une zone économique exclusive (ZEE) riche en ressources halieutiques, affiche un potentiel annuel de capture estimé à plus de 200 000 tonnes de poissons pélagiques, parmi lesquels la sardine (*Sardina pilchardus*) occupe une place centrale tant en termes de volume que de valeur nutritionnelle pour les consommateurs nationaux. Malgré cette abondance théorique, l'exploitation réelle des ressources reste extrêmement limitée, ne dépassant guère 30 à 40 % du potentiel disponible, un déficit qui soulève des interrogations majeures sur l'efficacité de la politique halieutique nationale. Ce paradoxe se manifeste de manière particulièrement frappante dans les chiffres récents : en 2023, l'Algérie a importé 1 500 tonnes de sardines depuis la Tunisie, un volume en nette augmentation par rapport aux années précédentes, générant une sortie de devises d'environ 4,5 millions de dollars. Or, cette pratique d'importation, qui semble a priori être une réponse logique à une demande nationale élevée (estimée à 3,2 kg de sardines par habitant et par an, soit un besoin total supérieur à 130 000 tonnes) traduit en réalité une dépendance croissante à l'égard de filières étrangères mieux organisées et révèle des dysfonctionnements profonds dans la gouvernance locale du secteur de la pêche.

Le recours à l'importation comme mécanisme d'ajustement structurel n'est pas neutre économiquement. D'une part, il affaiblit la balance commerciale du pays dans un secteur où l'autosuffisance est pourtant techniquement atteignable. D'autre part, il exerce une pression concurrentielle délétère sur les pêcheurs locaux, déjà fragilisés par l'obsolescence des équipements, la vétusté des ports (dont 43 seulement sont opérationnels, souvent datés des décennies 1970-1980) et l'absence de dispositifs post-capture modernes, ce qui entraîne des pertes estimées entre 25 et 30 % des prises, contre 5 à 10 % dans les pays dotés d'infrastructures conformes aux standards internationaux.

Ce retard technologique est aggravé par une désorganisation institutionnelle, un déficit chronique en formation professionnelle, et l'absence d'une industrie nationale de transformation suffisamment développée pour valoriser les captures locales. En parallèle, la Tunisie voisine, avec une organisation sectorielle plus performante, une flotte modernisée, des subventions ciblées pour les carburants, un accès facilité au crédit et une industrie de transformation compétitive, parvient à produire des sardines à un coût oscillant entre 1,8 et 2,2 USD/kg, contre 2,5 à 3,0 USD/kg en Algérie. Ce différentiel de compétitivité illustre non pas un avantage naturel mais une supériorité systémique et organisationnelle qui confère aux produits tunisiens un avantage décisif sur le marché algérien.

Face à ce déséquilibre croissant, l'Algérie a entrepris une démarche géopolitique alternative en signant un accord de pêche avec la Mauritanie en 2022, entré en vigueur en mai 2025, qui permet aux navires algériens

d'exploiter les ressources maritimes mauritaniennes, notamment les petits pélagiques (sardines, maquereaux) et, potentiellement, les céphalopodes (poulpes, seiches). La zone économique exclusive de la Mauritanie, l'une des plus poissonneuses d'Afrique de l'Ouest grâce au phénomène d'upwelling associé au courant des Canaries, présente un écosystème marin exceptionnel, mais déjà soumis à une pression importante de la part d'autres flottes étrangères (UE, Chine, Russie). Bien que cet accord puisse temporairement soulager le marché algérien en lui offrant un accès à de nouvelles ressources, il ne constitue pas une réponse structurelle aux dysfonctionnements internes du secteur halieutique national. Au contraire, il pourrait aggraver la dépendance extérieure, déplacer les tensions vers d'autres zones géographiques, et engendrer de nouveaux conflits, notamment avec les pêcheurs artisans mauritaniens, pour qui ces ressources représentent un pilier économique vital.

Cette stratégie de projection externe dans des zones halieutiques voisines, combinée à une politique d'importation soutenue, pose deux problèmes fondamentaux. Premièrement, elle consacre un modèle de gestion extraverti, dans lequel le pays ne cherche pas à optimiser l'exploitation de ses propres ressources, mais préfère se tourner vers l'extérieur, avec les risques écologiques, économiques et diplomatiques que cela comporte. Deuxièmement, elle constitue une fuite en avant qui retarde, voire empêche, la mise en œuvre de réformes indispensables : modernisation de la flotte, création de ports modernes dotés de chambres froides, de systèmes de traitement des déchets, d'ateliers de maintenance, renforcement des capacités humaines, incitations fiscales à l'investissement, et développement d'un secteur de transformation à haute valeur ajoutée. Ce sont ces leviers endogènes qui permettraient de bâtir une véritable souveraineté alimentaire et de répondre durablement à la demande nationale, au lieu de continuer à injecter des devises dans des économies voisines mieux organisées.

La stratégie d'importation de sardines tunisiennes, tout comme l'accord de pêche avec la Mauritanie, ne peut être interprétée comme une solution durable aux défis structurels du secteur halieutique algérien. Elle constitue au contraire une réponse de court terme, économiquement coûteuse et socialement désintégrant, qui traduit une absence de vision stratégique intégrée. Une telle politique, en se concentrant sur l'offre externe sans investir sérieusement dans le potentiel interne, perpétue une logique de dépendance alimentaire et affaiblit les fondations d'une filière qui pourrait, si elle était convenablement soutenue, devenir un levier majeur de développement local, de création d'emplois durables et de stabilité économique. À l'heure où les institutions internationales, comme la FAO, appellent à la mise en œuvre d'approches écosystémiques intégrées dans la gestion des pêches, l'Algérie se doit de repenser en profondeur ses priorités pour sortir d'une logique d'importation-réflexe qui n'est, scientifiquement et économiquement, ni rationnelle, ni soutenable.

4.3.4. Le paradoxe halieutique algérien

L'évaluation du secteur de la pêche maritime en Algérie à travers l'évolution de ses principaux indicateurs entre 1994 et 2014 révèle un paradoxe structurel révélateur d'un désajustement profond entre les politiques de développement mises en œuvre et la réalité biologique des ressources halieutiques. L'Algérie a connu, sur cette période, une expansion significative de sa flottille de pêche, passant de 2 138 navires en 1994 à 4 720 unités en 2014, soit une augmentation de 120,8 %. Cette tendance s'est poursuivie au niveau national entre 2010 et 2019 (**Fig. 5**), période durant laquelle la flotte de pêche est passée de 4 191 à 5 793 unités,

enregistrant une hausse de 38,2 %, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,7 %. Cette dynamique s’explique notamment par l’essor du segment des petits métiers, qui représentait plus de 62 % de la flotte totale en 2018.

Ces efforts de modernisation et de densification de la flottille n’ont pas généré une croissance proportionnelle de la production halieutique. La quantité de ressources capturées, qui évoluait entre 110 000 et 140 000 tonnes sur la période 2000–2010, a culminé à 147 363 tonnes en 2007, avant d’entrer dans une phase de déclin, pour revenir à environ 120 000 tonnes en 2014, un niveau équivalent à celui de 1993. Cette stagnation est également observable entre 2010 et 2019, où la production annuelle moyenne s’est établie à 105 062 tonnes, avec un taux de croissance très faible de 1,1 % par an. Pire encore, certaines années ont été marquées par des baisses significatives, notamment -6 % en 2013, -2 % en 2014, -3 % en 2016 et jusqu’à -13 % en 2019.

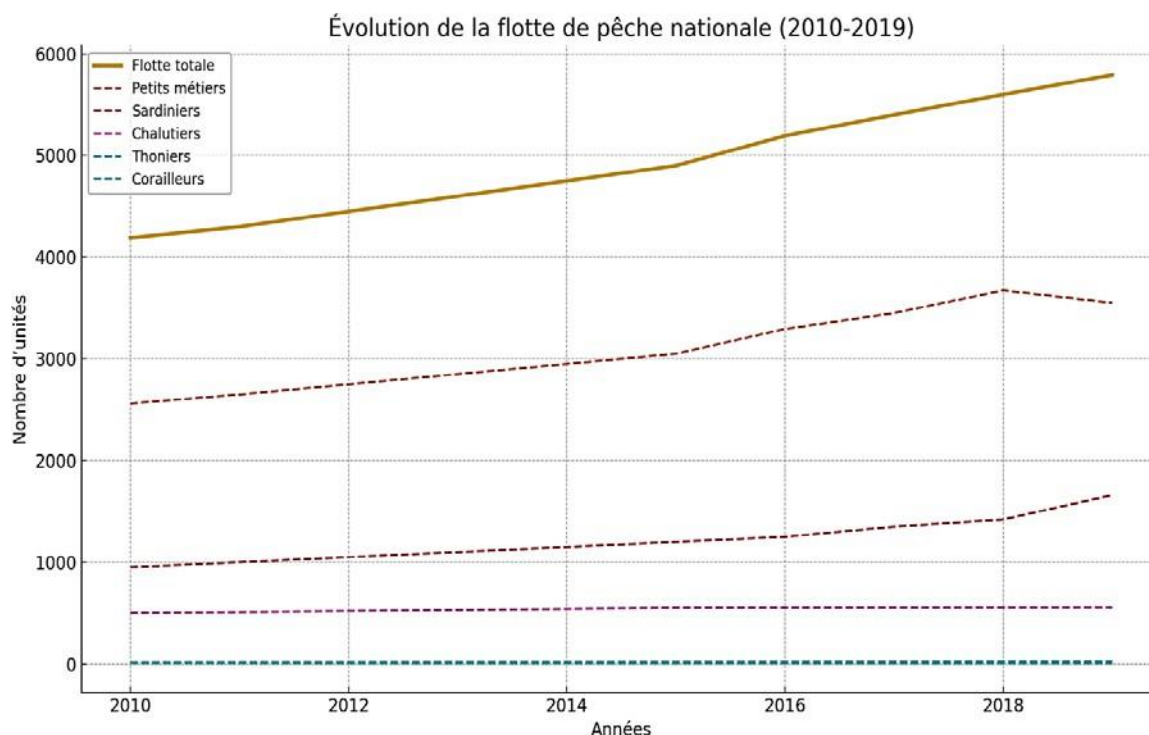


Figure 5 : Évolution de la flotte de pêche nationale entre 2010 et 2019

Ce décalage manifeste entre l’accroissement de l’effort de pêche et la stagnation, voire la régression, des volumes capturés constituent une illustration empirique du phénomène de surcapitalisation, où l’investissement dans les moyens de production dépasse la capacité de renouvellement des ressources exploitées. En témoigne la chute de la productivité annuelle moyenne par unité de pêche, qui est passée de 87,16 % en 2001 à seulement 38,15 % en 2013, soit une baisse de plus de 56 %. Parallèlement, le taux d’immobilisation des navires demeure structurellement élevé, oscillant entre 35 % et 50 % sur la période 2000–2013, atteignant 42,74 % en 2013, ce qui signifie qu’un navire sur deux était inactif, malgré l’augmentation du nombre total de bateaux.

La structure de la production halieutique aggrave ce constat. En moyenne, les poissons pélagiques ont représenté 74 % de la production entre 2010 et 2019, soulignant la forte dépendance à une catégorie biologique très sensible aux variations climatiques. Ces espèces, bien que dominantes, ont connu de fortes fluctuations de production (jusqu'à -18 % certaines années) impactant directement les volumes globaux.

Tableau 1 : Évolution du nombre de navires, de la production halieutique et de la productivité en Algérie (2001–2019)

Année	Nombre de navires	Production (tonnes)	Productivité (t/navire)
2001	3200	125000	87.16
2007	4500	147363	32.75
2014	4720	120000	25.42
2019	5793	100000	17.26

Les autres groupes (démersaux, crustacés, mollusques) n'ont pas affiché de tendance positive notable ; certains, comme les mollusques, ont même enregistré une baisse structurelle de -28 % sur la décennie.

Ce constat met en lumière une gouvernance des ressources halieutiques déficiente. À la faiblesse des rendements s'ajoute l'absence d'une gestion adaptative et scientifique fondée sur des données biologiques actualisées : entre 1974 et 2004, seules quatre campagnes d'évaluation des stocks ont été menées. Contrairement à d'autres pays méditerranéens comme la France ou l'Espagne, qui ont opté pour une réduction volontaire de leur flotte pour préserver leurs écosystèmes, l'Algérie a persisté dans une logique expansionniste, aggravant la pression sur les ressources.

Les conséquences sont multiples : perte de rentabilité pour les armateurs, fragilisation des revenus des marins-pêcheurs, abandon progressif de l'activité et précarisation des zones littorales. Cette situation, conforme aux enseignements de la théorie économique des ressources renouvelables, confirme que l'accroissement non régulé de la capacité de capture, dans un contexte de compétition sur une ressource finie, conduit inévitablement à la dégradation des performances économiques et à la mise en péril de la durabilité écologique.

Le développement halieutique de l'Algérie, fondé sur l'expansion de l'offre productive, s'avère inadapté. Il nécessite une réorientation stratégique urgente, basée sur la régulation stricte de l'effort de pêche, la gestion raisonnée de l'accès à la ressource, et la mise en place d'un dispositif continu de suivi scientifique. Le paradoxe halieutique algérien, loin d'être une simple anomalie de rendement, constitue un symptôme de crise systémique à l'interface des dimensions écologique, économique et institutionnelle.

4.3.5. Hausse des prix du poisson et causes diverses

L'évolution des prix des produits halieutiques en Algérie au cours des dernières années constitue un indicateur révélateur de dysfonctionnements structurels profonds dans le système de production, de commercialisation et de régulation du secteur. Si la perception populaire fait état d'une "hausse générale des prix du poisson", cette affirmation mérite une analyse différenciée, à la fois temporelle, sectorielle et systémique. À bien des égards, les prix n'ont pas simplement augmenté : ils ont surtout connu une volatilité

exacerbée, marquée par des pics soudains suivis de baisses inattendues, souvent déconnectées des fondamentaux économiques classiques tels que l'offre, la demande ou la saisonnalité. Le cas de l'Allache (sardinelle), espèce parmi les plus consommées en Algérie, illustre parfaitement cette trajectoire erratique et questionne les déterminants profonds de cette dynamique.

Les données disponibles sur les prix mensuels de l'Allache (**Fig. 6**), issues du suivi réalisé par le CNRDPA (Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture), révèlent une courbe marquée par l'instabilité et la discontinuité. En 2021, le kilogramme de l'Allache se vendait à environ 445 DZD en janvier, montait à 651 DZD en avril, chutait à 270 DZD en septembre, puis remontait à 570 DZD en décembre. En 2022, le prix atteint 757 DZD en mars, un record, pour rechuter brutalement à 264 DZD en août. En 2023, on observe la même dynamique : 580 DZD en janvier, 258 DZD en juillet, et 537 DZD en décembre. Ces variations ne suivent aucune logique de rareté naturelle ou de pic de demande identifiable (Ramadan, été, fêtes religieuses), ce qui exclut une lecture strictement saisonnière ou classique du marché.

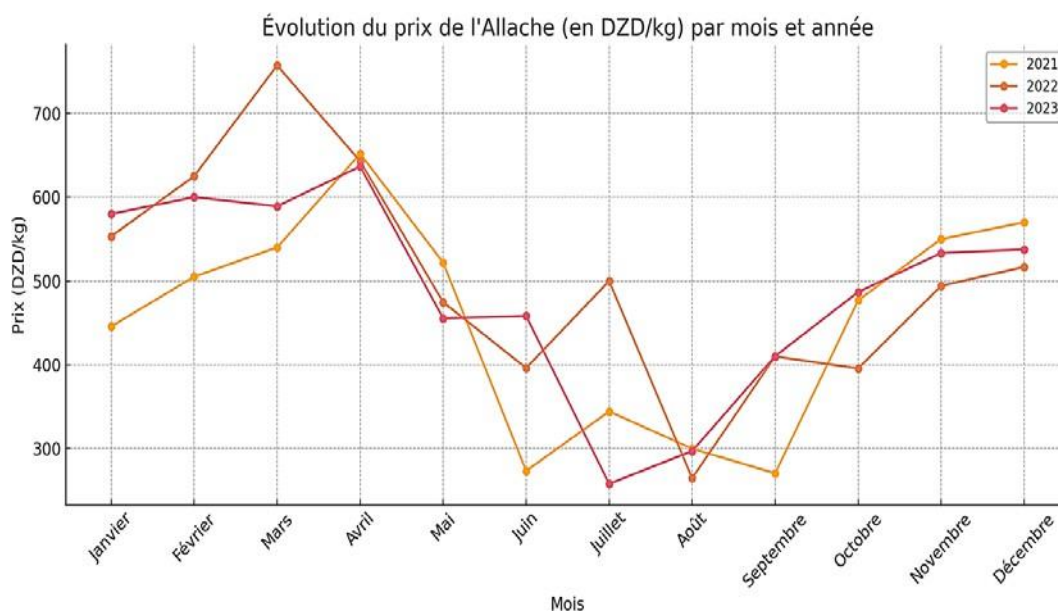


Figure 6 : Évolution mensuelle du prix de l'allache (DZD/kg) entre 2021 et 2023

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les prix du poisson ne sont pas en hausse continue. L'évolution est cyclique, désordonnée, asymétrique. Ce phénomène ne correspond pas à une inflation linéaire (c'est-à-dire une hausse régulière des prix liée à la hausse des coûts de production) mais à une instabilité structurelle du marché. Autrement dit, le problème n'est pas tant que les prix montent, mais qu'ils montent et chutent sans cohérence, ce qui complique aussi bien la prévisibilité pour les consommateurs que la planification

pour les pêcheurs. Cette volatilité chronique traduit un marché où les mécanismes de formation des prix sont opaques, spéculatifs et déconnectés des réalités biologiques et économiques.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette instabilité :

1. **Le rôle des mandataires** : Ils captent l'essentiel de la valeur ajoutée, imposent des rapports de dépendance aux pêcheurs et empêchent la constitution de marchés libres ou coopératifs. Cela crée une distorsion majeure entre la valeur réelle du poisson et son prix de vente au détail.
2. **L'absence d'infrastructures de régulation** : le manque de criées électroniques, de bourses aux prix ou d'enchères publiques transparentes empêche une régulation concurrentielle des prix. Le système de distribution repose sur des chaînes informelles ou semi-formelles où la spéculation devient la norme, favorisant des hausses soudaines sans justification économique.
3. **La coexistence de marchés formels et informels** : à côté du marché officiel, soumis à une régulation très partielle, s'est développé un marché parallèle, parfois majoritaire, où les prix sont dictés par la rareté locale, les fluctuations de l'offre ponctuelle, ou encore des stratégies opportunistes de stockage et de revente.

Sur le long terme, l'offre halieutique nationale n'a pas connu d'augmentation significative, contrairement à la demande. La flotte de pêche a certes doublé depuis les années 1990, mais la production stagne autour de 100 000 à 120 000 tonnes par an. Ce décalage structurel entre offre stagnante et demande croissante crée une pression haussière sur les prix non linéaire mais potentiellement explosive en cas de perturbation (conditions climatiques, événements politiques, grèves portuaires, etc.). Le déficit d'investissement dans les infrastructures post-capture (conservation, transformation, transport frigorifique) accentue les pertes (jusqu'à 30 % des prises), réduisant davantage l'offre commercialisable.

Face à ces tensions, l'État algérien a recouru à l'importation de sardines, notamment depuis la Tunisie, et à des accords de pêche avec des pays comme la Mauritanie. Ces mesures soulagent partiellement le marché local, mais ne répondent pas aux causes structurelles. Elles exportent les problèmes vers l'extérieur tout en aggravant la dépendance commerciale, tout cela alors même que les ressources nationales sont sous-exploitées faute d'une gouvernance efficace, de ports modernisés, et de politiques de soutien ciblées aux petits pêcheurs.

Tableau 2 : Évolution mensuelle du prix de l'allache (DZD/kg) entre 2021 et 2023

Mois	Année	Prix (DZD/kg)
Janvier	2021	445
Avril	2021	651
Septembre	2021	270
Décembre	2021	570
Mars	2022	757
Août	2022	264
Janvier	2023	580
Juillet	2023	258
Décembre	2023	537

L'augmentation anarchique des prix du poisson, et leur instabilité, ont plusieurs conséquences :

- **Sociales** : les produits de la mer, autrefois accessibles aux classes moyennes, deviennent des produits de luxe, excluant de larges franges de la population de leur consommation régulière.
- **Économiques** : l'instabilité décourage les investissements, rend les revenus des pêcheurs imprévisibles, et nuit à la structuration d'une filière compétitive.
- **Écologiques** : la dissociation entre rareté biologique et prix de marché désincite à la gestion durable. La pression sur les stocks ne génère pas nécessairement une hausse des prix, ce qui empêche le marché de jouer son rôle de signal d'alerte écologique

5. Discussion

Les résultats de cette enquête révèlent une situation structurellement fragile de la pêche artisanale en Algérie, caractérisée par une précarité sociale profonde, une désorganisation des circuits économiques, une dégradation progressive de l'environnement marin et une gouvernance fragmentée, souvent inefficace. Ces constats, loin d'être anecdotiques ou localisés, s'inscrivent dans une tendance régionale observable également dans des pays voisins comme la Tunisie et la Mauritanie. La confrontation-avec d'autres travaux permet ainsi d'ancrer les données collectées dans une réflexion plus large sur les dynamiques du secteur halieutique artisanal en Afrique du Nord et de l'Ouest.

La dimension sociale de la pêche artisanale algérienne met en évidence une vulnérabilité accentuée par une dépendance quasi exclusive à l'activité halieutique. Dans notre enquête, plus de 85 % des pêcheurs interrogés déclarent ne pas exercer d'autre profession, ce qui révèle une hyper-spécialisation économique à haut risque. Cette situation est aggravée par un faible niveau d'instruction : près des deux tiers des marins-pêcheurs n'ont pas dépassé le cycle moyen, ce qui restreint leur accès à la formation continue, à l'information réglementaire et aux dispositifs publics d'appui. Ces éléments rejoignent les conclusions de Boukeltoum & Guedri (2023), qui estiment que la pêche artisanale algérienne reste cantonnée à une logique de survie et d'économie de subsistance, sans véritable perspective d'ascension sociale ou de diversification des revenus. En Tunisie, bien que le secteur souffre de contraintes similaires, des mécanismes d'intégration sociale ont été mis en place, notamment à travers le rattachement des pêcheurs au régime agricole de la CNSS, leur permettant de bénéficier d'un accès minimal à la couverture santé et à la retraite (Boubekri & Djebbar, 2022). Néanmoins, comme le soulignent Chaabane & Elloumi (2017), ce système demeure sous-utilisé en raison de la saisonnalité de l'activité, du coût des cotisations, et du manque d'information, ce qui montre que l'existence d'un cadre institutionnel ne garantit pas, à elle seule, son efficacité.

les infrastructures portuaires apparaissent, dans le cas algérien, à la fois obsolètes et inadaptées aux besoins de la pêche artisanale. Au port d'El Djamila, les observations ont montré que les embarcations de plaisance représentent environ 90 % des unités présentes, reléguant les unités de pêche à une position marginale sur les quais. Ce déséquilibre d'usage, non compensé par des dispositifs de soutien, entraîne une perte d'accès aux services de base : eau potable, électricité, chambres froides, unités de glace, dispositifs de levage. Ces carences techniques ont pour conséquence directe une détérioration rapide de la marchandise, avec des pertes post-débarquement estimées entre 25 et 30 %. Une situation similaire est décrite dans certaines zones de pêche en Mauritanie, notamment dans la région de Nouadhibou, où les pêcheurs artisanaux se trouvent marginalisés face aux projets industriels, souvent financés par des acteurs étrangers (FAO, 2020). Toutefois, des programmes comme PromoPêche ont permis, dans plusieurs ports mauritaniens, la construction de quais spécifiques pour la petite pêche, de marchés modernes et de centres de formation professionnelle, améliorant considérablement les conditions de travail des artisans (PromoPêche, 2022). Ce contraste illustre l'importance d'une planification publique orientée vers l'équité des usages portuaires, condition nécessaire à la durabilité de la filière.

La question du modèle économique structurant les relations entre pêcheurs et mandataires constitue un autre point de déséquilibre majeur. En Algérie, le système des mandataires, toléré en l'absence de régulation, place les pêcheurs dans une relation de dépendance forte : les frais de sortie, l'équipement, les réparations et parfois même les salaires sont avancés par des tiers, en échange d'un contrôle quasi total sur

la commercialisation des captures. Cette logique installe un cercle vicieux d'endettement, de subordination économique, et de perte progressive de l'autonomie des petits métiers. Ce phénomène a été identifié dans d'autres contextes comme la Mauritanie, où des structures collectives telles que la Fédération Libre de la Pêche Artisanale (FLPA) ont été mises en place dès les années 2000 pour contrecarrer ce déséquilibre et promouvoir des circuits de commercialisation équitables, appuyés par des coopératives (Bâ, 2019). En Tunisie également, des projets pilotes ont été expérimentés pour créer des marchés de poisson en circuit court, favorisant la vente directe et la transparence des prix (Chaabane et Elloumi, 2017). L'absence de telles structures en Algérie limite considérablement les possibilités d'émancipation des pêcheurs vis-à-vis des logiques de rente et de spéculation.

Sur le plan écologique, les observations de terrain confirment une pression croissante sur les ressources marines côtières : raréfaction des espèces commerciales, détérioration des habitats marins, pollution par les plastiques et les hydrocarbures, ainsi que multiplication des pratiques illégales (filets non réglementaires, captures hors saison, ventes sous faux nom). À cela s'ajoute la présence intrusive de navires industriels, pétroliers ou porte-conteneurs, qui non seulement restreignent les zones de pêche accessibles mais représentent également un danger physique pour les embarcations légères. Des témoignages, largement relayés sur les réseaux sociaux, font état de filets détruits, de bouées arrachées, voire d'accidents évités de justesse. Une situation similaire est rapportée dans les zones sensibles du littoral tunisien, comme à Ksiba El Médiouni, où les pêcheurs dénoncent depuis plusieurs années l'absence de corridors maritimes dédiés, la surpêche illégale et la pollution liée aux zones industrielles voisines (Zghidi, 2021). En réponse à ces problématiques, la Mauritanie a mis en place le BACoMaB Trust Fund, un fonds fiduciaire multi-acteurs qui finance la conservation du Parc National du Banc d'Arguin, incluant la participation active des pêcheurs Imraguen dans la gestion des ressources (GIZ, 2020). Ce modèle innovant, associant bailleurs internationaux, autorités publiques et communautés locales, représente une piste concrète de financement pérenne pour des aires marines protégées co-gérées, et pourrait inspirer des initiatives similaires en Algérie.

La politique d'importation massive de produits halieutiques, en particulier de sardines tunisiennes, alors que les stocks nationaux restent sous-exploités, pose la question de la souveraineté alimentaire et de la compétitivité du secteur local. Comme l'indiquent Boukeltoum & Guedri (2023), le différentiel de prix entre la sardine tunisienne (2,2 USD/kg) et algérienne (3,0 USD/kg) ne s'explique pas par des écarts de ressource biologique mais bien par des différences d'organisation logistique, de gouvernance de filière, et de politique publique. Ce choix stratégique, économiquement coûteux et socialement délétère, réduit la part de marché des pêcheurs locaux, détourne les financements potentiels, et rend encore plus difficile la modernisation de la flotte ou des infrastructures de débarquement. Une dynamique analogue est observable en Mauritanie, où l'essentiel des produits issus de la pêche industrielle est exporté en Europe ou en Asie, avec peu de retombées locales sur l'emploi ou l'approvisionnement intérieur (FAO, 2022). Cela démontre qu'un potentiel halieutique important ne suffit pas à créer un développement territorial équilibré, sans stratégie nationale cohérente de transformation et de distribution.

La comparaison des résultats de cette enquête avec les expériences tunisienne et mauritanienne permet de mettre en évidence à la fois des dynamiques communes de précarité, de désorganisation et de pression écologique, mais aussi des leviers institutionnels spécifiques qui ont permis à certains contextes d'amorcer une transition vers une pêche artisanale plus durable. Le cas algérien, dans sa configuration actuelle, semble

bloqué dans un modèle de rente désarticulé, marqué par une faible reconnaissance professionnelle des pêcheurs, une logistique déficiente, une dépendance structurelle aux intermédiaires, et une gouvernance encore trop verticale. Restaurer une dynamique positive suppose de mettre en œuvre une série de réformes coordonnées : inclusion sociale effective des pêcheurs au système de protection, investissement massif dans les infrastructures de base, soutien actif à la structuration coopérative, création d'un fonds national pour les écosystèmes marins, et recentrage des politiques halieutiques sur la production locale. Ce n'est qu'à cette condition que la pêche artisanale pourra pleinement jouer son rôle dans le développement durable des territoires côtiers algériens, tout en garantissant aux communautés maritimes une reconnaissance économique et sociale à la hauteur de leur contribution

6. Conclusion et perspectives.

La pêche artisanale en Algérie se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, entre une marginalisation prolongée et la possibilité d'une revalorisation structurelle fondée sur des choix politiques éclairés. Malgré son enracinement historique et son rôle encore central dans la subsistance des communautés littorales, elle continue d'évoluer dans un écosystème institutionnel fragmenté, au sein duquel les pêcheurs artisanaux peinent à faire entendre leurs besoins, à accéder aux droits élémentaires, et à s'inscrire dans des dynamiques de développement inclusif.

Pour rompre avec ces logiques de précarité et de désorganisation, une transformation en profondeur des structures économiques et institutionnelles du secteur s'impose. La priorité doit être donnée à la mise en place de mécanismes de régulation ouverts, modernes et interopérables. L'introduction de criées électroniques publiques constitue une piste privilégiée. Il ne s'agirait pas seulement de numériser les ventes, mais de créer un environnement marchand transparent, contrôlé, accessible, où chaque transaction serait enregistrée, visible en temps réel et interconnectée aux services de l'administration fiscale, des douanes, de la santé publique et des statistiques. Cette réforme permettrait non seulement de sécuriser les revenus des pêcheurs en réduisant leur exposition aux variations spéculatives, mais aussi de générer des données fiables, essentielles à toute politique publique sérieuse. L'instauration d'un observatoire national des prix, piloté par une autorité indépendante, permettrait de diffuser des grilles tarifaires actualisées, différenciées selon les espèces, les saisons et les ports, contribuant ainsi à l'équité dans les échanges et à la planification économique.

Parallèlement, la traçabilité des produits de la mer doit devenir une exigence systématique et non une option marginale. La création d'un système national de traçabilité numérique, fondé sur un identifiant unique attribué à chaque lot dès sa capture, offrirait une garantie de conformité tout au long de la chaîne de valeur. Ce système permettrait de documenter de manière exhaustive les étapes de transport, de transformation et de distribution, tout en facilitant les contrôles sanitaires, les certifications d'origine, et l'accès à certains marchés internationaux soumis à des normes strictes. En renforçant la visibilité et la fiabilité des produits halieutiques artisanaux, cette démarche contribuerait à améliorer leur compétitivité, tout en renforçant la confiance des consommateurs locaux et étrangers.

Au-delà des aspects techniques et commerciaux, le rééquilibrage du secteur passe par une restructuration des rapports de force économiques. Les coopératives de pêcheurs, souvent réduites à des fonctions administratives marginales, doivent être repensées comme des leviers de mutualisation des ressources, de professionnalisation et de souveraineté économique. Elles doivent pouvoir contractualiser directement avec des acheteurs publics ou privés, accéder aux dispositifs de financement publics, organiser la logistique de conservation et de transformation, et défendre les intérêts collectifs de leurs membres face aux autorités et aux intermédiaires. À cet effet, une réforme du cadre juridique encadrant le fonctionnement des coopératives s'impose, en y intégrant des mécanismes de contrôle interne, des formations en gestion coopérative, et un accompagnement technique sur le long terme. Cette refondation doit s'inscrire dans une logique de gouvernance participative, incluant systématiquement les représentants des pêcheurs dans les organes de concertation sectorielle, aux côtés de l'administration, des scientifiques et de la société civile.

L'amélioration des conditions de vie et de travail constitue un autre axe fondamental. L'enregistrement obligatoire de tous les pêcheurs artisanaux dans une base de données centralisée permettrait de poser les

bases d'un régime de protection sociale spécifique, adapté aux contraintes du métier et à la pénibilité du travail en mer. Ce régime devrait inclure l'assurance santé, une couverture en cas d'accident, un droit à la retraite anticipée, ainsi qu'un dispositif d'indemnisation pendant les périodes d'arrêt forcé, qu'il s'agisse d'arrêts biologiques, de conditions météorologiques extrêmes ou de crises sanitaires. La conditionnalité des permis de pêche à cette inscription permettrait d'assurer un taux d'adhésion élevé, tout en simplifiant les procédures d'accès aux droits sociaux. De manière concomitante, l'État a la responsabilité d'investir massivement dans les infrastructures portuaires, en y aménageant des zones de débarquement propres et sécurisées, des espaces de repos pour les équipages, des services de proximité (eau potable, électricité, soins médicaux, assistance administrative) et des lieux de transformation agréés respectant les normes d'hygiène et de qualité.

La comparaison avec le modèle tunisien, tout en reconnaissant ses limites, met en lumière l'intérêt d'un cadre normatif cohérent, d'une organisation territoriale différenciée, et d'une participation active des communautés dans la gestion de la ressource. L'exemple des zones de cogestion tunisiennes, soutenues par des institutions scientifiques telles que l'INSTM et adossées à une législation stable (comme la loi 94-13), montre qu'il est possible d'allier efficacité économique, conservation des ressources et inclusion sociale. La coordination entre les différents échelons de l'administration (DGPA, CRDA, APIP), combinée à la dynamique de projets intégrés comme ArtFiMed, a permis de structurer des filières locales viables, de renforcer les capacités techniques des pêcheurs, et d'instaurer une culture de dialogue entre les parties prenantes. L'Algérie, sans calquer ce modèle, pourrait s'en inspirer pour construire un dispositif de gouvernance adapté à ses réalités écologiques, économiques et socioculturelles.

Aucun progrès durable ne saurait être envisagé sans une révolution cognitive dans la manière de concevoir et de piloter le secteur. La transmission intergénérationnelle des savoirs empiriques, aussi précieuse soit-elle, ne suffit plus à elle seule à faire face aux défis de demain. Une politique ambitieuse de formation continue, accessible, territorialisée et certifiante, doit être mise en œuvre. Cette politique inclurait des modules en gestion de coopératives, en utilisation des outils numériques, en normes sanitaires, en écologie marine, en techniques de pêche durable, mais aussi en droits sociaux et environnementaux. L'intégration des pêcheurs dans l'élaboration des programmes de formation, comme dans la définition des politiques publiques, garantirait une meilleure adéquation entre les dispositifs proposés et les besoins réels du terrain.

Il devient dès lors évident que l'avenir de la pêche artisanale en Algérie ne pourra se construire sans une mobilisation politique forte, sans une ingénierie institutionnelle rigoureuse, et sans une volonté partagée de dépasser les logiques fragmentaires. La mer ne peut plus être pensée uniquement comme une ressource à exploiter, mais comme un espace de vie, de culture, de souveraineté et de justice sociale. Redonner à la pêche artisanale sa place stratégique, ce n'est pas seulement corriger des dysfonctionnements économiques ; c'est reconstruire un contrat social maritime, dans lequel chaque acteur, du pêcheur au consommateur, en passant par l'État, les chercheurs et les organisations professionnelles, joue un rôle actif dans la défense de l'intérêt général. À cette condition seulement, la pêche artisanale algérienne pourra redevenir un pilier de développement durable, un facteur de cohésion territoriale et une réponse crédible aux enjeux écologiques et alimentaires du XXI^e siècle.

Références bibliographiques

- Agro Media. "Étiquetage et communication dans la filière aquatique.
- Bâ, M. (2019). La Fédération Libre de la Pêche Artisanale (FLPA) : émergence et enjeux en Mauritanie. *Études sahéliennes*, 27(3), 93-107
- Béné, C., Macfadyen, G., & Allison, E. H. (2007). Increasing the contribution of small-scale fisheries to poverty alleviation and food security (FAO Fisheries Technical Paper No. 481). Rome : FAO.
- Benhamou, A. (2015). La pêche artisanale algérienne : héritages coloniaux et mutations contemporaines. *Revue Méditerranée*, 124(3), 45-61.
- Benghadfa, A. (2021). Les enjeux de la pêche artisanale en Méditerranée. Éditions Universitaires Européennes.
- Boubekri, H. & Djebbar, Y. (2022). Vers une gouvernance participative de la pêche artisanale en Tunisie : rôle de la connaissance écologique locale (LEK). *Cahiers Méditerranéens de la Pêche Durable*, 11(1), 44-60.
- Boutarcha, F. (2022). Développement durable de l'activité de la pêche en Algérie. *Journal of Entrepreneurship and Sustainable Development*, 4(1), 107-126.
- Boukeltoum, S. & Guedri, K. (2023). La pêche artisanale en Algérie : entre précarité structurelle et enjeux de souveraineté alimentaire. *Revue Algérienne des Sciences Sociales et Maritimes*, 8(2), 115-138.
- Chaabane, M. & Elloumi, M. (2017). Dynamiques des organisations professionnelles de la pêche artisanale en Tunisie. Rapport technique, Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), Tunis.
- Chikhi, S. M. R. (2018). Le secteur de la pêche maritime en Algérie : enjeux et réalités. *Revue des Études Économiques Approfondies*, 7.
- Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA). (2016). Bulletin du Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture, n° 1, mars 2016, Tipaza, Algérie.
- Conférence régionale « Construire un avenir pour une pêche artisanale durable en Méditerranée et en mer Noire ». (2016, 7–9 mars). Dossier de presse. Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), FAO, PNUD, CIHEAM, WWF, MedPAN, Ministère de l'Agriculture d'Algérie.
- Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture. (2025, 13 avril). Mercuriale des prix de détail des produits halieutiques de large consommation – Port El Djemila, Wilaya d'Alger. Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Algérie.
- Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture. (2025, 22 avril). Mercuriale des prix de détail des produits halieutiques de large consommation – Port El Djemila, Wilaya d'Alger. Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Algérie.
- Djenane, H. (2021). Changements environnementaux et pêche en Méditerranée. *Revue des Sciences Marines*.

- Djenane, L. (2021). La pêche artisanale face aux pressions environnementales et aux conflits d'usage : une perspective méditerranéenne. *Études maritimes et développement durable*, 12(1), 30-49.
- Dauvin, J. C., Grimes, S., & Bakalem, A. (2013). Marine biodiversity on the Algerian continental shelf (Mediterranean Sea). *Journal of Natural History*, 47(25-28), 1745-1765.
- Euronews Green. (2021, 26 janvier). "Tracabilité des fruits de mer dans l'UE : une question de qualité, de santé et d'environnement.
- FAO. (1995). Code de conduite pour une pêche responsable. Rome.
- FAO. (2014). Directives volontaires pour assurer la durabilité de la pêche artisanale. Rome.
- FAO. (2020). Profil de la pêche artisanale en Mauritanie. Bureau Afrique de l'Ouest.
- FAO. (2020). The State of World Fisheries and Aquaculture 2020. Sustainability in action. Rome.
- FAO. (2022). The State of World Fisheries and Aquaculture 2022. Towards Blue Transformation. Rome.
- FAO. (2022). "La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture". Rapport SOFIA.
- FAO ArtFiMed. (2011). La pêche artisanale à Ghannouch (Tunisie). Passé, présent, avenir. FAO-ArtFiMed.
- FAO. (2023). La Situation Mondiale des Pêches et de l'Aquaculture.
- Ferroukhi, S. A. (2018). *Pêche et communautés de pêcheurs : quel avenir face aux défis du développement inclusif et durable en Algérie ?* In *Mediterra*. CIHEAM/FAO.
- Institut National Tunisien des Sciences et Technologies de la Mer. (2023). Rapport sur la filière sardine en Tunisie.
- IMROP. (2024). Évaluation des Stocks de Poulpe en Mauritanie
- Idir, A. (2025). "L'Algérie va pêcher dans les eaux mauritaniennes", TSA Algérie.
- Jentoft, S. & Chuenpagdee, R. (2009). Fisheries and coastal governance as a wicked problem. *Marine Policy*, 33(4), 553-560.
- Kassara, C., et al. (2019). Selective small-scale fishing practices and their contribution to marine biodiversity conservation. *Marine Ecology Progress Series*.
- Khellaf, S. (2020). Gouvernance et durabilité des pêches en Algérie : entre législation nationale et normes internationales. *Cahiers du développement maritime*, 18(2), 77-94.
- La pêche artisanale (aux petits métiers) en Algérie – Analyse et contexte réglementaire, MENNAD M. (2016). Chercheur en Halieutique – Chef de Division Pêche.
- Meddahi, S. (2017). Développement d'un sondage sur l'impact socio-économique de la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire : Étude de cas Tunisie (Monastir). Thèse de MSc, Université d'Alicante.
- Mennad, M. (s.d.). La pêche artisanale (aux petits métiers) en Algérie – Analyse et contexte réglementaire. CNRDPA.

- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime Algérien. (2023). Annuaire des statistiques des pêches.
- Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ; CNRDPA. (2023).
- Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture. (2018). Pêche et aquaculture en Algérie, situation et enjeux économiques. Tunisie, 4 octobre 2018.
- Ould Taleb, M. (2022). Compétitivité des filières halieutiques maghrébines. *Revue d'Économie Maritime*, 45(3), 112-135.
- Office National des Statistiques (O.N.S.). (2022, janvier). Les statistiques de la pêche – Rétrospective 2010–2019. Collection Statistiques N° 224, Série E: Statistiques économiques N° 111, Alger.
- Organisation Mondiale du Commerce. (2023). Statistiques du commerce des produits de la mer.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2020). Rapport sur la protection sociale et les pêcheries artisanales dans la région de la Méditerranée – Une revue. Rome.
- Pauly, D. & Zeller, D. (2016). Catch reconstructions reveal that global marine fisheries catches are higher than reported and declining. *Nature Communications*, 7(1), 10244.
- Port de Vigo. "Système de vente électronique.
- PromoPêche. (2022). Rapport d'évaluation des infrastructures portuaires artisanales en Mauritanie. Projet UE/CSRP.
- Programme des Nations Unies pour le Développement. (2023). Développement durable des pêches en Afrique du Nord.
- Refes, W., Kribel, F., Silhadi, M. A. & Semahi, N. (2018). Importance de la pêche artisanale et plaisancière dans une zone côtière urbanisée algéroise : Bab El Oued – Ain Bénian. 1er colloque Bio-ressource..., Hammamet, avril 2018.
- Rabhi, W. & Rahal, F. (2011). Aménagement du port d'El Djamila, avantages et inconvénients et comportements des structures. Mémoire fin d'études, ENSSMAL. Disponible sur Memoire Online.
- Rym N., Sami M., Othmen J., Hechmi M. (2011). La pêche artisanale en Tunisie : diagnostic des techniques et des engins de pêche utilisés. Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture, Bizerte & INSTMar, communication symposium.
- Sid Ahmed Ferroukhi. (2018). « Pêche et communautés de pêcheurs : quel avenir face aux défis du développement inclusif et durable en Algérie ? » In *Mediterra*, CIHEAM/FAO, 2018.
- World Bank. (2017). *The Sunken Billions Revisited: Progress and Challenges in Global Marine Fisheries*. Washington, DC.
- WWF. (2021). Rapport sur la Surpêche en Afrique de l'Ouest.

Glossaire

Allache	Nom local de la sardinelle, poisson pélagique très consommé en Algérie.
ArtFiMed	Projet de soutien à la pêche artisanale durable dans le bassin méditerranéen.
Arrêt biologique	Période réglementaire d'interdiction de pêche pour préserver les ressources.
Bahri	Terme populaire désignant un marin-pêcheur algérien.
BACoMaB	Fonds fiduciaire pour la biodiversité en Mauritanie, impliquant les pêcheurs.
Biodiversité	Diversité des espèces vivantes dans un écosystème donné.
Bonite	Espèce de poisson pélagique appréciée dans les captures artisanales.
Cale de halage	Rampe permettant de tirer les bateaux hors de l'eau pour entretien.
Capacité de charge	Limite maximale de pression qu'un écosystème peut supporter sans se dégrader.
Capture accidentelle	Prise non intentionnelle d'espèces non ciblées lors de la pêche.
Carburant subventionné	Soutien financier public sur le prix du carburant pour la pêche.
Casier	Engin de pêche en forme de cage utilisé pour attraper crustacés ou poulpes.
Chaîne de valeur	Ensemble des étapes de production, transformation et distribution d'un produit.
Chalutier	Bateau utilisant un filet traîné (chalut) pour capturer les poissons.
Circuits courts	Mode de commercialisation avec un nombre réduit d'intermédiaires.
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale (Tunisie).
Co-gestion	Système de gestion partagée des ressources entre État et pêcheurs.
Corail rouge	Espèce exploitée par les corailleurs, souvent menacée de surexploitation.
Corailleur	Pêcheur spécialisé dans la récolte de corail rouge.
CRIÉE	Lieu où se vend le poisson fraîchement débarqué, souvent par enchères.
CRNDPA	Centre de recherche algérien spécialisé dans la pêche et l'aquaculture.
Dauphin-pêcheur	Phénomène de prédation des captures artisanales par les dauphins.
Démersal	Poisson vivant près du fond marin (ex : dorade, merlan).
DGPA	Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (Algérie).
Durabilité	Capacité à maintenir une activité sans compromettre les ressources futures.
Eaux territoriales	Zone maritime jusqu'à 12 milles nautiques de la côte, sous juridiction nationale.
Effort de pêche	Intensité d'exploitation exercée sur les stocks halieutiques.
Engin passif	Engin de pêche fixe (filet, casier) ne poursuivant pas activement les poissons.
Engin actif	Engin de pêche mobile (chalut, senne) poursuivant activement les

Environnement marin	poissons.
Espèces pélagiques	Ensemble des écosystèmes présents dans les zones maritimes.
Espèce cible	Poissons vivant en pleine eau (ex : sardine, thon).
Évaluation des stocks	Espèce recherchée spécifiquement par une technique de pêche.
FAO	Étude scientifique des quantités disponibles d'une espèce halieutique.
Filet maillant (GN)	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
Filet trémail (GTR)	Filet vertical qui capture les poissons par les ouïes.
Filet dérivant	Filet à trois nappes utilisé pour capturer différentes tailles de poissons.
Flotte artisanale	Filet flottant librement à la surface ou en profondeur.
Fonction récréative	Ensemble des petites embarcations utilisées pour la pêche traditionnelle.
GIZ	Usage du port à des fins de plaisance, tourisme ou loisir.
Glace industrielle	Agence allemande de coopération internationale, active dans la pêche durable.
Halieutique	Glace produite pour conserver le poisson après capture.
Impact écologique	Relatif à la pêche et à l'exploitation des ressources aquatiques.
Importation-réflexe	Conséquences des activités humaines sur l'environnement naturel.
Indice de durabilité	Tendance à importer sans traiter les problèmes structurels locaux.
INSTM	Indicateur mesurant la soutenabilité d'une pratique halieutique.
Intermédiation	Institut tunisien de recherche marine.
Lonja	Présence d'acteurs (mandataires) entre le producteur et le consommateur.
Maillage	Marché portuaire espagnol pour la vente du poisson.
Mandataire	Taille des ouvertures dans un filet de pêche.
Marché informel	Intermédiaire économique contrôlant l'achat du poisson et parfois finançant les pêcheurs.
Mareyeur	Circuit économique non réglementé par l'État.
Matelot	Personne achetant le poisson à la criée pour le revendre au marché.
Médiane des prix	Membre d'équipage d'un navire de pêche.
Méthode de pêche	Valeur centrale dans la distribution des prix.
Mollusques	Technique utilisée pour capturer les ressources halieutiques.
Mort biologique	Groupe d'animaux marins comme les poulpes, les seiches, les calmars.
Navire-usine	Niveau d'exploitation d'un stock où il ne peut plus se régénérer naturellement.
Observatoire des prix	Bateau équipé pour transformer directement le poisson en mer.
Opérateur portuaire	Structure chargée de surveiller et diffuser les prix de vente.
Palangre	Gestionnaire d'un port ou d'une activité portuaire spécifique.
Parc marin	Ligne de pêche horizontale comportant plusieurs hameçons.
Pêche artisanale	Zone protégée où la pêche est réglementée ou interdite.
Pêche industrielle	Pêche à petite échelle, pratiquée avec des moyens simples et sélectifs.
Pêche illégale	Pêche mécanisée et intensive, souvent en haute mer.
	Pêche non autorisée, hors quotas ou hors saisons.

Pêcherie	Zone ou système d'exploitation d'une ressource halieutique.
Pélagique	Qui vit en pleine eau, loin du fond marin.
Plateau continental	Zone marine peu profonde s'étendant depuis les côtes.
Plaisancier	Personne pratiquant la navigation de loisir.
Poisson démersal	Espèce vivant près des fonds marins.
Poisson bleu	Terme générique pour les poissons gras comme la sardine, maquereau.
Port polyvalent	Port combinant plusieurs usages : pêche, plaisance, commerce.
Productivité halieutique	Rendement en poissons par unité d'effort ou par bateau.
Quota de pêche	Limite fixée pour la capture d'une espèce donnée.
Rareté halieutique	Réduction de la présence naturelle d'une espèce marine.
Rendement maximal durable	Quantité maximale d'une ressource qui peut être exploitée sans la détruire.
Réseaux sociaux halieutiques	Groupes de communication en ligne entre pêcheurs (ex. TikTok, Facebook).
Résilience écologique	Capacité d'un écosystème à se régénérer après perturbation.
Ressource renouvelable	Ressource qui peut se reconstituer naturellement si elle est gérée durablement.
Ressource surexploitée	Ressource dont le niveau d'exploitation dépasse sa capacité de renouvellement.
Sardinier	Bateau spécialisé dans la pêche de sardines.
Sélectivité	Capacité d'un engin de pêche à cibler une espèce précise et à éviter les prises accessoires.
Servage par dette	Situation où un pêcheur dépend économiquement d'un prêteur (mandataire) au point de perdre son autonomie.
Spadonier	Pêcheur spécialisé dans l'espadon.
Stock halieutique	Population d'une espèce de poisson exploitable.
Surcapitalisation	Excès de bateaux et d'équipements par rapport à la ressource disponible.
Surpêche	Prélèvement excessif de poissons compromettant leur renouvellement.
Traceabilité	Capacité à suivre un produit tout au long de sa chaîne de production et de distribution.
Trajectoire socio-économique	Parcours professionnel et social d'un pêcheur ou d'une communauté maritime.
Upwelling	Remontée d'eaux froides et riches en nutriments, favorisant la pêche.
Valeur ajoutée	Différence entre le prix de vente final et le coût de production.
Vente directe	Commercialisation sans intermédiaires entre pêcheur et consommateur.
Zone économique exclusive (ZEE)	Espace maritime contrôlé par un pays jusqu'à 200 milles nautiques.

Annexe

Annexe 1 – Guide d’entretien : Pêcheurs artisanaux

1. Quelles sont aujourd’hui les principales difficultés que vous rencontrez pour exercer votre métier au quotidien ?
2. Est-ce que vous vous sentez soutenu ou représenté par les autorités portuaires ou l’administration de la pêche ? Pourquoi ?
3. Comment la présence croissante des bateaux de plaisance dans le port affecte-t-elle votre activité ? Y a-t-il des conflits ?
4. Avez-vous accès à une protection sociale (assurance maladie, retraite, aides pendant les arrêts biologiques) ? Si non, quelles en sont les conséquences ?
5. Quelles techniques de pêche utilisez-vous principalement ? Avez-vous modifié vos pratiques ces dernières années face à la raréfaction des poissons ?
6. Quel est votre rapport avec les mandataires ? Êtes-vous libre de vendre votre poisson directement ?
7. Pensez-vous que le métier de pêcheur est encore valorisé aujourd’hui ? Que devient le savoir-faire des anciens ?
8. Si vous pouviez changer trois choses immédiatement dans le fonctionnement du port ou de la filière pêche, quelles seraient vos priorités ?

Annexe 2 – Guide d’entretien : Mandataires

1. Comment s’organise concrètement votre relation avec les pêcheurs ? Fournissez-vous du matériel, du carburant, des avances ?
2. Sur quelle base fixez-vous le prix du poisson acheté aux pêcheurs ? Y a-t-il des références officielles ?
3. Quels sont, selon vous, les avantages et les limites du système actuel de commercialisation ?
4. Est-ce que la rénovation du port ou l’évolution de l’activité de plaisance a eu un impact sur votre activité ?
5. Avez-vous des contraintes logistiques ou réglementaires qui compliquent votre travail (transport, stockage, hygiène) ?
6. Comment réagissez-vous aux critiques sur le fait que les mandataires captent une grande partie de la valeur ajoutée ?
7. Pensez-vous qu’il serait possible **de mieux encadrer la filière pour assurer plus de transparence et d’équité** ?

Annexe 3 – Guide d’entretien : Commerçants / vendeurs

1. Comment évaluez-vous la qualité et la régularité du poisson issu de la pêche artisanale dans la région d’Alger ?
2. Y a-t-il des difficultés liées à la traçabilité ou à la fraîcheur des produits que vous recevez ?
3. Avez-vous observé une évolution des prix ces dernières années ? Si oui, à quoi l’attribuez-vous ?
4. Les clients vous posent-ils des questions sur l’origine ou les conditions de pêche des poissons que vous vendez ?
5. Que pensez-vous du rôle des circuits informels et non déclarés dans le marché local du poisson ?
6. Travaillez-vous en lien direct avec les pêcheurs ou passez-vous toujours par des intermédiaires ? Pourquoi ?
7. Selon vous, quelles améliorations seraient nécessaires dans les infrastructures (marchés, transports, conservation) ?
8. Comment percevez-vous l’avenir de la pêche artisanale dans un contexte de hausse des prix, de raréfaction du poisson et de concurrence étrangère ?

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة البليدة 1
Université Blida 1



Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Département de Biologie

Filière : Hydrobiologie marine et Continentale

Mémoire

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master 2 en :
Ecosystèmes aquatiques

Thème

**Impact et analyse de la chaîne de valeur de la
pêche artisanale**

Thème proposé par Dr GUEDIOURA A. (USDBlida 1) et Mr MENNAD M. (CRNDPA, Tipaza)

Soutenu par :

Adda Abdelkader Nadjib



Devant le Jury :

Mme. BELMESKINE H.	Professeure (FSNV-UBLIDA1)	Présidente
M ^r GUEDIOURA. A	Maître de conférences A (FSNV-UBLIDA1)	Promoteur
M ^r MENNAD M.	Chercheur (CRNDPA, Tipaza)	Co-Promoteur
Mme MELOUANI M	Maître assistant A (FSNV-UBLIDA1)	Examinatrice

AVIS FAVORABLE
MELOUANI NAZHA

Le 25 /06 /2025